

# sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE  
DES YVELINES

*L'énergie maîtrisée au cœur  
des Yvelines et du Val d'Oise !*



## RAPPORT D'ACTIVITÉ **2019**



# sey78

SYNDICAT D'ÉNERGIE  
DES YVELINES

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019** - Septembre 2020  
*Rapport d'activité établi en application de l'article L.5211.39  
du CGCT.*

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES  
Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans  
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN - Tél. : 01 30 68 64 10  
e-mail : accueil@sey78.fr site : www.sey78.fr

**Directeur de la publication :** Laurent RICHARD, Président du SEY  
**Rédaction :** Denis KARIM, Delphine CLAIRET,  
Stéphanie MARETTE, Vinciane AUTHÉLET-CHAMPOL,  
Nadège NAÉRON, Aurélien MOREAU, Paulo DOS RAMOS.

**Conception et réalisation :**  
Hawaii Communication - 1 rue de la Pommeraie  
78310 Coignières - Tél. : 01 30 05 31 51  
Imprimé à 850 exemplaires.

## SOMMAIRE



**PRÉSENTATION DU SEY**..... p.4



**ÉVÉNEMENTS 2019**..... p.6

- Actualités
- Panorama 2019



**CONCESSION ÉLECTRICITÉ**..... p.10

- Chiffres clés
- Réseaux électriques
- Le contrôle de concession Électricité 2019 (données 2018)
- Programme de travaux - Article 8
- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.C.C.F.E.)



**CONCESSION GAZ**..... p.22

- Chiffres clés
- Réseaux de gaz
- La sécurité du réseau
- Les adhérents à la compétence distribution de gaz
- La gestion du réseau et de la clientèle



**MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE**..... p.29

- La méthanisation
- Le solaire photovoltaïque
- Les CEE
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage



**SITUATION FINANCIÈRE FIN 2019**..... p.34



**FONCTIONNEMENT DU SEY**..... p.36

- Les Elus du SEY
- Liste des EPCI et des communes adhérentes au SEY au 31 décembre 2019
- Composition du Bureau et du Comité du SEY au 31 décembre 2019
- L'équipe du SEY
- Cartes des collectivités du SEY



## LE MOT DU PRÉSIDENT

---

Chers adhérents et chers collègues,

C'est dans un contexte complexe de pandémie mondiale que je vous présente le rapport d'activité 2019 du SEY qui retrace l'ensemble des actions menées au cours de cette dernière année de la mandature 2014-2020. En parcourant ce rapport, vous pourrez constater que cette année 2019 a été extrêmement active dans tous les domaines de compétences de notre syndicat qui a su une nouvelle fois démontrer ses savoir-faire au service de ses collectivités adhérentes.

Qu'il s'agisse des longues négociations avec Enedis pour l'adoption d'un nouveau cahier des charges, du développement de groupements de commandes d'Electricité et de Gaz, de la poursuite du déploiement du réseau de bornes de recharge « SEYmaborne », ou de l'accompagnement des communes en matière d'efficacité énergétique, de projets photovoltaïques et de méthanisation..., le SEY exerce sa compétence historique d'autorité concédante et poursuit son action pour faire de la transition énergétique un véritable enjeu de développement.

L'année 2019 a donné l'occasion aux élus du SEY de poursuivre les évolutions structurelles de l'action du Syndicat, au croisement des activités traditionnelles et de l'anticipation de l'évolution des besoins énergétiques du territoire. Je profite de ce dernier rapport d'activité de la mandature pour remercier très chaleureusement tous les élus du Bureau et du Comité pour leur implication, et tous nos collaborateurs pour leur professionnalisme et leur engagement. Vous avez porté haut les valeurs mutualistes et solidaires du SEY pour faire perdurer cette solidarité entre territoires urbains et ruraux, garante à la fois, de l'aménagement du territoire et du bien vivre «énergétique» de ses 201 communes.

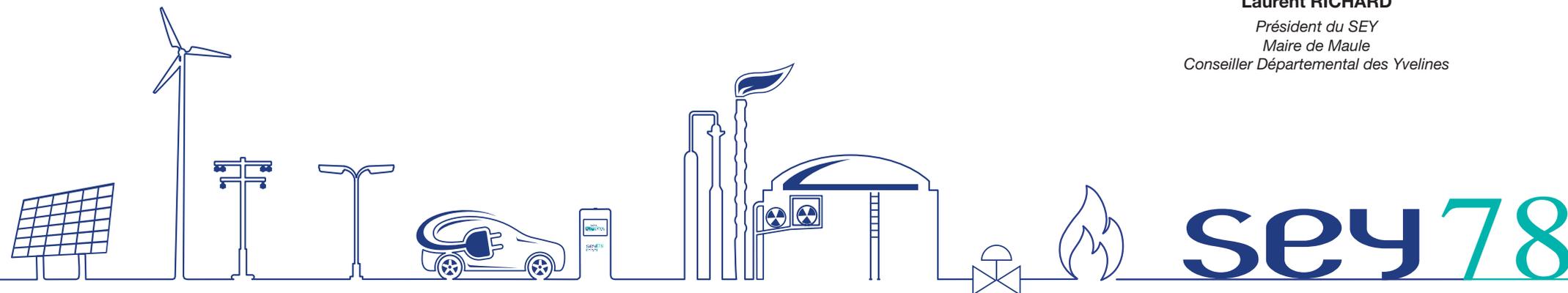
Bonne lecture à tous.

**Laurent RICHARD**

*Président du SEY*

*Maire de Maule*

*Conseiller Départemental des Yvelines*





## PRÉSENTATION DU SEY

Dans le cadre du cahier des charges et des dispositions réglementaires, le SEY a pour principale mission le contrôle des actions des concessionnaires d'électricité et de gaz (Enedis et GrDF) :

- qualité et performance,
- renforcement et entretien des réseaux,
- distribution d'énergie,
- participation à l'enfouissement de réseaux,
- valeur du réseau,
- amortissements et provisions de renouvellement...

Le SEY est l'émanation du Syndicat d'Electricité des Yvelines, syndicat mixte créé en 2000 par le regroupement de deux syndicats primaires le SIVAMASA (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées de la Vaucoleurs, de la Mauldre et de la Seine Aval, 85 communes) et le SIDEYNE (Syndicat Intercommunal d'Electricité Yvelines Nord Est, 13 communes). En 2007, le Syndicat change de statut en élargissant sa compétence au gaz et devient le Syndicat d'Energie des Yvelines.

**Début 2010**, il a été proposé aux communes adhérentes desservies par GrDF (Gaz réseau Distribution France) de transférer leur pouvoir concédant au SEY afin qu'il assure la mission de contrôle en leur nom.

### Les principales missions proposées sont :

- La mission traditionnelle et de base sur le service public, à savoir : le contrôle technique et

financier de l'acheminement de l'énergie (électricité et gaz) qui consiste principalement à :

- Vérifier l'évolution et l'inventaire des ouvrages, la sécurité, la qualité et la maintenance, les travaux d'investissement...
- Analyser sur le plan comptable et financier les investissements réalisés,
- Gérer des participations financières d'Enedis pour l'enfouissement des réseaux.
- Les groupements d'achat d'énergie pour le compte de collectivités.
- Le suivi des travaux d'enfouissement des réseaux, maîtrise d'œuvre désignée par le SEY, et assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- Le groupement d'achat pour les diagnostics amiante et HAP.
- Le regroupement des C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie) des communes adhérentes.
- Les missions complémentaires en Maîtrise de la Demande d'Energie (MDE) qui se traduisent par de l'information, du conseil, de l'assistance pour le montage de dossiers de subventions. Des prestations de service mutualisées sont proposées dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour l'éclairage public (audits).
- Le groupement de commandes pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- L'aide au développement d'unité de méthanisation
- L'assistance des communes en vue de percevoir les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) auxquelles elles ont droit.

sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE  
DES YVELINES



## NOUVEAUTÉS 2019

Le SEY propose un nouvel accompagnement pour les projets d'installations de centrales photovoltaïques. Parallèlement, de nouveaux groupements de commandes sont lancés, en association avec le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) :

- Un groupement de commandes pour les contrats d'Exploitation et de Maintenance des Installations Thermiques (EMIT)
- Un groupement de commandes de levers topographiques et d'investigations complémentaires

• Inauguration de la centrale solaire de l'école René Coty à Maule

• Adhésion du SEY à SYNCOM

• Adhésion à la compétence gaz du SEY des communes de l'Etang-la-Ville et Bougival.

## NOVEMBRE #11

• Signature d'un nouveau Cahier des Charges de Concession Électricité



• Lancement du groupement de commandes de Levers Topographiques et Investigations complémentaires

• Lancement du groupement de commandes d'audits d'installations thermiques et la rédaction d'un cahier des charges pour la passation d'un marché d'exploitation et maintenance

## DÉCEMBRE #12

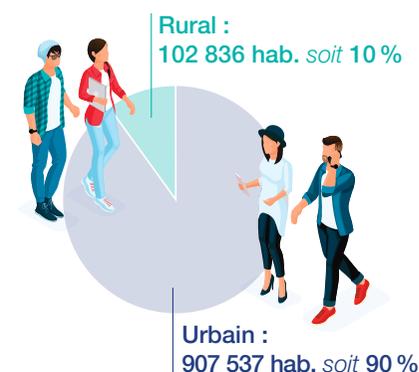
• Petit déjeuner de présentation du nouveau site internet du SEY, SYNCOM et des groupements de commandes en cours

• Vente des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour un volume de 21,2GWh cumac

## RÉPARTITION



Répartition selon la population



Répartition selon la taille des villes



La majorité des communes adhérentes au SEY (61%) est rurale (population ≤ 2000 habitants) et ne représente que 10% de la population.



## ÉVÈNEMENTS 2019

### JANVIER #01

• Nouveaux groupements de commandes d'achats d'Énergie.



### AVRIL #04

• Inauguration du réseau « SEY ma borne » sur la commune du Port-Marly

### JUIN #06

• Activation de l'option « swap » du groupement de commandes d'achat de gaz naturel

### OCTOBRE #10

• Congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) à Nice : remise du prix ACTEE au SEY et au SDESM

# L'ÉQUIPE DU SEY

---



**Aurélien Moreau**  
Contrôle de concession  
Electricité, MDE et ENR



**Vinciane Authelet Champol**  
Juridique et Partenariat



**Denis Karm**  
Directeur du SEY



**Stéphanie Marette**  
Programmes de travaux,  
redevances et CEE



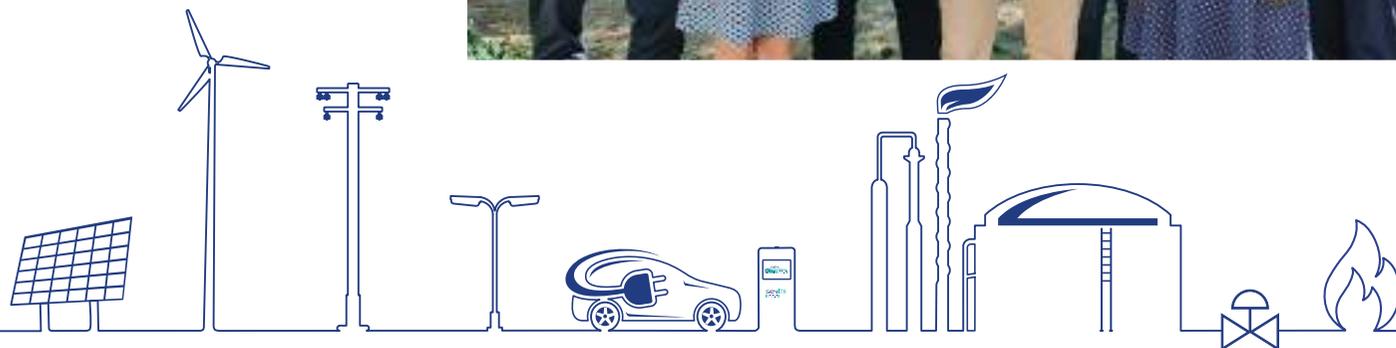
**Paulo Dos Ramos**  
Travaux et bornes de recharge



**Delphine Clairet**  
Finances,  
Ressources Humaines  
et Gestion administrative



**Nadège Naëron**  
Administration  
et comptabilité



**sey78**

# PANORAMA



## • MISE EN PLACE DES NOUVEAUX GROUPEMENTS DE COMMANDES D'ACHAT D'ENERGIE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, deux nouveaux appels d'offres d'achat d'énergie, le premier en gaz et le second en électricité ont débutés.

Le groupement de commandes d'achat de gaz naturel, regroupant 103 membres, représentant 121 collectivités et 837 sites a été attribué à :



Le groupement de commandes d'achat d'électricité, regroupant 170 membres, représentant 198 collectivités et 3755 sites a été attribué à :



## • INAUGURATION DU RESEAU « SEY ma Borne »

Avec le réseau « SEY ma borne », lancé en 2018, le SEY va déployer dans une première phase plus de 150 bornes de recharge de véhicules électriques d'ici fin 2020.



L'inauguration du réseau « SEY ma borne » a eu lieu sur la commune du Port-Marly en présence de M. RICHARD (Président du SEY)

de Mme GORGUES (Maire du Port-Marly), de M. DA SILVA (Bouygues Énergies Services) et de M. MONTES (Directeur Adjoint d'Enedis).

## • INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE L'ECOLE RENÉ COTY A MAULE

Le SEY souhaitant développer les projets photovoltaïques a réalisé l'assistance technique de la première centrale solaire créée sur son territoire. Celle-ci a été mise en service en octobre 2019, sur le toit de l'école René Coty de la commune de Maule.

L'inauguration de la centrale solaire de l'école René Coty de Maule en présence de M. Pierre BIEDER (Président du Conseil Départemental des Yvelines), M. Stéphane GRAUVOGEL (Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint Germain et Laye), Mme Babette DE ROZIÈRES (Conseillère Régionale), M. Laurent RICHARD (Président du SEY) et M. Alain GOURNAC (1<sup>er</sup> Vice-Président du SEY).



De gauche à droite : Alain GOURNAC, Laurent RICHARD, Babette de ROZIÈRES et Stéphane GRAUVOGEL.

## • CONGRÈS DE LA FNCCR REMISE DU PRIX ACTEE AU SEY ET AU SDESM

Le congrès a réuni, en octobre 2019, à Nice, les représentants des services publics locaux de l'énergie, de l'eau, les élus et agents des collectivités territoriales, les responsables des entreprises et organismes publics des secteurs concernés. Une cinquantaine de conférences thématiques, abordant les sujets d'actualité des services publics d'énergie ont été organisées notamment sur la transition énergétique, les mobilités propres, l'éclairage public, la rénovation énergétique, la production d'énergies renouvelables.

Lors de ce congrès, la FNCCR a remis les prix de son programme ACTEE. Ce programme a pour objectif l'accompagnement des projets d'efficacité énergétique, portés par des collectivités et des syndicats départementaux d'énergie

Pour cette édition 2019, le groupement du SEY et du SDESM (Syndicat Départemental d'Énergie



De gauche à droite : Xavier PINTAT, Xavier NICOLAS, Daniel DESSE et Laurent RICHARD.

# INFORMATION COMMUNICATION

Être à votre écoute et vous informer sont des missions prioritaires. Les outils de communications sont à votre disposition :



- **Site internet** ([www.sey78.fr](http://www.sey78.fr))  
Avec son espace «adhérent» dédié aux communes. Des fiches d'information, les délibérations, les présentations des différentes rencontres sont accessibles.

- **Lettre d'information**  
Nouvelle présentation complète et synthétique



- **Plaquettes d'information**



Des plaquettes de présentation du SEY et du dispositifs C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie) sont diffusés à tous les adhérents pour mieux comprendre les actions du SEY.

de Seine et Marne) a été lauréat de l'appel à projet ACTEE. Les deux syndicats se sont vus remettre ce prix pour leur projet de création d'un groupement de commandes pour la réalisation d'audits d'installations thermiques des bâtiments de leurs communes par Xavier PINTAT (Président de la FNCCR) et Xavier NICOLAS (Président du programme ACTEE).

Au titre de ce programme ACTEE, le SEY et le SDESM vont recevoir une subvention de 180 000 € pour le financement des audits, et complété de 100 000€ pour le financement d'un outil de management de l'énergie.



## • ADHESION DU SEY A SYNCOM

Le SEY a adhéré à SYNCOM. Il s'agit d'une association créée en 1993 par des syndicats d'énergie, elle regroupe aujourd'hui également Véolia, Enedis et GrDF... L'association SYNCOM favorise la mutualisation de données nécessaires à la préparation des travaux de voirie et des interventions sur réseaux. Un Portail Cartographique complète son application historique.

En adhérant à SYNCOM, le SEY met à disposition de ses adhérents l'accès au Portail Cartographique (SIG) permettant la visualisation des réseaux présents sur le territoire de la collectivité.

## • ACTIVATION DE L'OPTION « SWAP » DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE GAZ NATUREL

En juin, le SEY a obtenu une réduction du coût de la fourniture du gaz naturel grâce à l'utilisation de l'option « swap ». Cette option permet de passer d'un prix indexé sur les cours du Gaz, à un prix fixe, et ainsi profiter d'une

baisse significative des cours, lorsqu'elle est activée au bon moment.

L'économie réalisée est estimée à 232 K€ soit plus de 10% du marché, pour les 103 adhérents.

## • NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION

Lors de sa création en 2000, le SEY avait signé avec le concessionnaire un Cahier des Charges de Concession pour le service public de l'électricité pour une durée de 20 ans.

Le secteur de l'énergie ayant fortement évolué et de nombreux contrats de concession arrivant à échéance, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Urbaine, Enedis et EDF ont signé le 21 décembre 2017 un accord-cadre préconisant un nouveau modèle de contrat de concession d'électricité, pour une relation contractuelle modernisée entre les autorités concédantes, Enedis et EDF garantissant la qualité du service concédé et adaptée aux enjeux de la transition énergétique.

Le SEY, EDF et Enedis ont mené, durant une année, des négociations dans le respect des droits et obligations de chacune des parties.



Signature du nouveau cahier des charges au Salon des Maires

# PANORAMA



Ces négociations ont abouti à la signature d'un nouveau Cahier des Charges de Concession adapté au territoire du SEY et à ses particularités. Ce Cahier des Charges, d'une durée de 25 ans, a été signé lors du Salon des Maires le 21 novembre 2019.

## • PETIT DEJEUNER D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX OUTILS ET GROUPEMENTS DE COMMANDES

Le 10 décembre, à Thoiry, le SEY a réuni ses collectivités adhérentes pour un petit déjeuner d'informations.

Lors de cette matinée, les services du SEY ont échangé avec les représentants des collectivités sur les nouveaux outils que le SEY met à leur disposition, afin de les informer et les accompagner au mieux.

- Le nouveau site internet du SEY [www.sey78.fr](http://www.sey78.fr)
- SYNCOM
- Le groupement de commandes d'audits d'installations thermiques
- Le groupement de commandes de levers topographiques et investigations complémentaires.



## • VENTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Depuis plusieurs années déjà, le SEY assure le rôle de tiers-regroupeur des Certificats d'Economie d'Energie pour le compte des collectivités.

La vente des CEE 2019 en fin d'année, a profité à 30 collectivités adhérentes du SEY pour un volume de 21,2GWh cumac, soit 173 007 €.

## • GROUPEMENT DE COMMANDES DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES ET D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

L'évolution de la réglementation, relative aux travaux à proximité des réseaux, a renforcé les obligations et a rendu indispensable les investigations complémentaires visant à localiser précisément ces réseaux pour lesquels les exploitants ne disposent pas d'une cartographie précise.

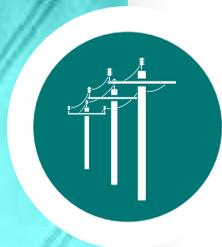
Afin d'apporter leur aide à leurs collectivités adhérentes, le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY), le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île de France (SIGEIF) se sont associés pour proposer un groupement de commandes afin de réaliser des levers topographiques et des investigations complémentaires.

## • GROUPEMENT DE COMMANDES D'AUDITS DES INSTALLATIONS THERMIQUES

Suite à l'obtention du prix ACTEE, le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) et le Syndicat Départemental d'Énergie de Seine et Marne (SDESM) ont créé un groupement de commandes pour la réalisation d'audits d'installations thermiques et la rédaction d'un cahier des charges pour la passation d'un marché d'exploitation et maintenance.

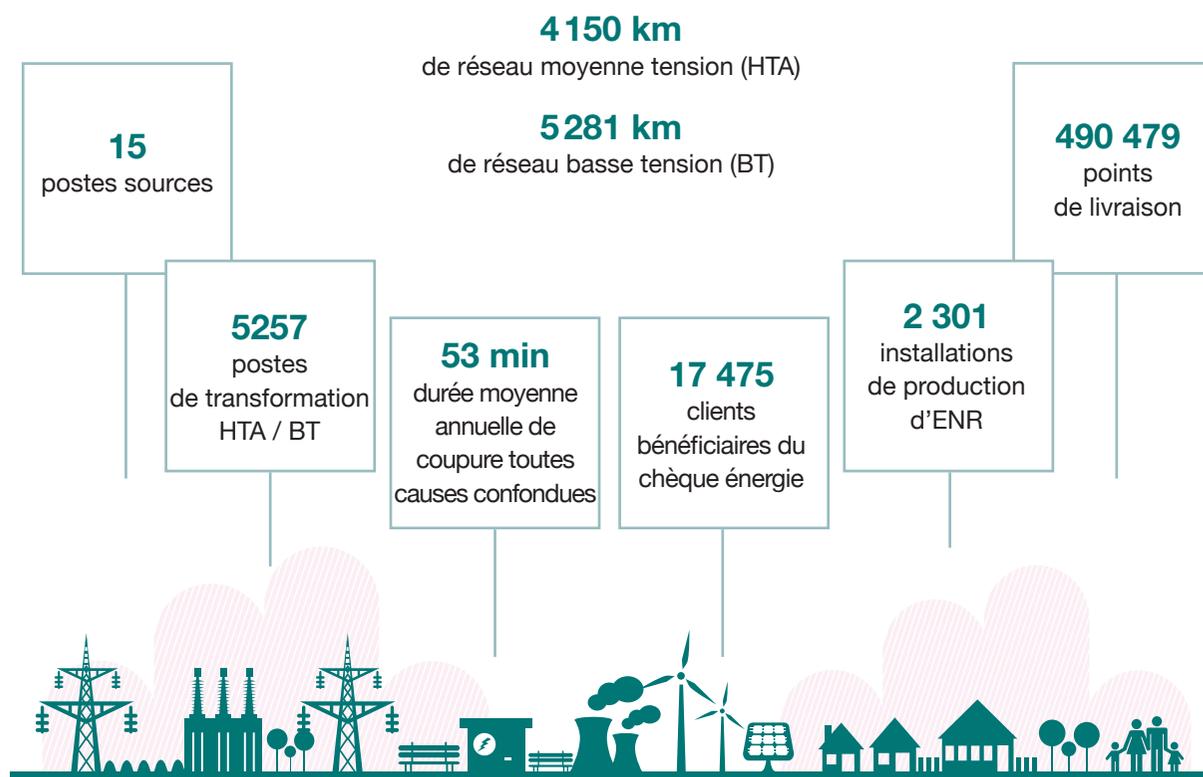
L'objectif final de ces audits est la réalisation d'importantes économies d'énergies avec un retour sur investissements rapide.





# CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

## CHIFFRES CLÉS 2019\* :



\* Données issues du CRAC ENEDIS

# RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

## ● Conférence loi NOME :

La loi du 7 décembre 2010 portant sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, dite loi NOME, a institué les conférences départementales, placées sous l'égide des Préfets, au cours desquelles sont présentés les programmes d'investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité de chaque département, par les différents gestionnaires des réseaux et autorités concédantes.

Cette disposition vise à favoriser la coordination entre l'autorité concédante (propriétaire des réseaux de distribution) et le concessionnaire ENEDIS (Gestionnaire de ces réseaux) afin de renforcer l'optimisation de l'ensemble des investissements. Ce dialogue doit également permettre de faire connaître et partager les spécificités du modèle français aux représentants locaux de l'Etat.

La conférence pour le département de Yvelines s'est tenue en Préfecture le 12 février 2020 et a permis à chaque acteur du département de présenter son bilan 2018-2019 et ses perspectives d'investissement 2020. Comme toujours, le SEY et ENEDIS ont souhaité que cette conférence s'inscrive dans une volonté partagée :

- d'assurer la pérennité du réseau public de distribution d'électricité ;
- d'orienter les ressources disponibles vers les enjeux majeurs nationaux et locaux : la sécurisation des réseaux et la qualité de la distribution d'électricité.

Comme le prévoit la loi NOME, le SEY et ENEDIS ont présenté conjointement à Monsieur le Préfet des Yvelines, un bilan partagé ainsi qu'un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux.

Les années à venir resteront propices à des investissements importants d'ENEDIS dans notre département avec notamment 74,4 M€ programmés en 2020.

## ● Participation Enedis

### Travaux d'amélioration esthétique des travaux des réseaux publics de distribution électrique.

Au titre de l'Article 8 du cahier des charges de concession, Enedis participe aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques réalisés par les collectivités adhérentes du SEY par délégation de ce dernier au taux de 40% d'un montant de travaux pour l'essentiel des communes et dans des limites fixées par une enveloppe.

Ces travaux d'enfouissement contribuent à l'amélioration esthétique des réseaux de distribution publique, à l'amélioration de la qualité de la desserte et à la sécurisation des ouvrages de la concession.

L'enveloppe du programme 2019 a été fixée par l'avenant n° 27 au cahier des charges de concession, approuvé par le Comité syndical du SEY du 11 décembre 2017. Cet avenant détermine les modalités de financement par le concessionnaire, d'élaboration et de suivi du programme travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités adhérentes du SEY.



UEB Rue Jules Régnier à Plaisir

## ● Dispositions de l'avenant n°27

- En cas de changement du périmètre du SEY au cours de 2018 & 2019, le montant de la participation du Concessionnaire pour l'année suivante sera recalculé au prorata de l'évolution des longueurs de réseau BT aérien.
- Reprise du critère 8 qualité, instauré depuis le programme 2016, permettant d'identifier les opérations d'enfouissement menées dans le cadre de l'Article 8 qui peuvent être réalisées en coordination avec les travaux HTA et/ou BT délibérés programmés par Enedis.
- Possibilité de report jusqu'à 15% du montant non consommé de l'année 2017 sur l'année 2018 et de l'année 2018 sur l'année 2019.
- Stabilisation du montant de l'enveloppe alloué sur 2 ans – 2018 & 2019

Critères ENEDIS	Contenu et libellé des critères
1	Réseau en contrainte selon l'état électrique des réseaux déterminé par le concessionnaire
2	Réseau avec historique incident
3	Réseau fragilisé, présence fiche problème (plus d'un poteau détérioré, plus d'un poteau béton effrité, matériels signalés défectueux)
4	Réseau faible section sans incident particulier
5	Réseau en zone d'élagage fréquent (identifié par exploitation)
6	Réseau en précontrainte, chute de tension entre 8 et 10%
7	Réseau nu, sans incident particulier, autre que faible section
8	Enfouissement coordonné à une opération HTA ou BT sous MOA Enedis



# TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉLIGIBLES À LA REDEVANCE R2

## ● A PRENDRE EN COMPTE TERME I

- **Systèmes intelligents de pilotage de l'éclairage public**
  - Nouveaux dispositifs de gestion de l'EP, installés pour rendre plus performantes les installations existantes et qui permettent de réduire la puissance appelée à la pointe
- **Luminaire à basse consommation pour l'éclairage public :**

Dès lors qu'ils permettent de réduire d'au moins 50% la puissance maximale appelée par les installations d'EP

  - Source lumineuse, appareillage et optique associé, travaux fatals relatifs à la mise en place des luminaires (réseau d'EP, conducteurs, mâts préexistants s'ils ne sont pas techniquement en mesure de supporter l'installation de luminaires à basse consommation)
- **Investissements sur les réseaux d'éclairage public liés à l'enfouissement de conducteurs électriques sur des appuis communs :**
  - Travaux de tranchées nécessaires
  - Fourniture et travaux de pose de fourreaux et de câble
  - Mâts d'éclairage public
  - Raccordement du réseau d'EP au réseau public de distribution
- **Dispositifs de pilotage des infrastructures de recharge de Véhicules électriques :** Systèmes permettant, en fonction de signaux reçus, de donner des ordres au sein de l'infrastructure de recharge de véhicules électriques, y compris au dispositif de stockage associé
- **Dispositifs de stockage d'énergie dédiés au soutien du réseau**
  - Capacités de stockage et intelligence associée présente dans les infrastructures de recharge de VE
  - Tout dispositif qui permet un intérêt technico-économique pour le réseau de distribution (démonstration à l'appui) et dont une partie de la puissance est réservée au distributeur
    - La part de l'investissement éligible au terme I sera appréciée au cas par cas dans un cadre expérimental en vue de définir des règles pérennes
- **Diagnostic et études préalables ayant effectivement conduit à la réalisation des investissements ci-dessus**

## ● Nouveau cahier des charges de concession

Ce nouveau cahier des charges signé le 21 novembre 2019 pour une durée de 25 ans, intègre notamment les nouveaux enjeux de la transition énergétique : les mobilités propres, l'éclairage public, la rénovation énergétique, les dispositifs de stockage d'énergie ...



 Signature du cahier des charges de concession, lors du Salon des Maires le 21 novembre 2019.

### Point sur les principaux éléments issus des négociations :

- Concernant les redevances, la redevance de fonctionnement R1 est en hausse et la redevance d'investissement R2 est stable les premières années. Le terme B (Réseau Électrique) de la redevance R2 est inchangé, et le Terme E (éclairage public) disparaît en laissant place au terme I qui favorise la transition énergétique.
- Concernant l'Article 8 du cahier des charges de la concession : L'accent est mis sur la résorption du fil nu. Pour chaque opération inscrite dont le linéaire à enfouir est > 50% de fil nu, le montant de l'enveloppe augmente de 30% du coût des travaux BT concernés.
- Concernant le premier Programme Plurianuel d'Investissement (PPI) 2020 – 2024 et le Schéma Directeur des Investissements (SDI)

Le premier PPI est en hausse de 64% par rapport à l'actuel, afin de couvrir les besoins de renouvellement et de développement du réseau. Un SDI a été déterminé, qui comporte des finalités sur lesquelles Enedis s'engage en termes d'objectifs techniques à atteindre au terme de la concession.

## ● Redevance de concession R2

La redevance R2 est versée à l'autorité concédante par le concessionnaire au prorata des travaux d'investissement réalisés, par les collectivités adhérentes du SEY, sur le réseau de distribution publique d'électricité et sur le réseau d'éclairage public.

Le nouveau cahier des charges signé le 21 novembre 2019 prévoit de nouvelles dispositions quant à la nature des travaux pris en compte dans cette redevance. Elle favorise les dépenses d'investissement permettant de mettre en œuvre les dispositions légales relatives à la transition énergétique et de différer ou d'éviter le renforcement du réseau public, que l'on appelle terme I.

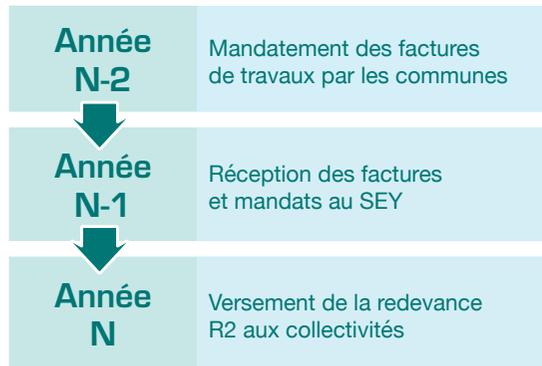
La liste de ces investissements éligibles au terme I, définie conformément à un accord-cadre national entre la FNCCR, France Urbaine et Enedis, comprend :

- Les systèmes intelligents de pilotage de l'éclairage public
- Les luminaires à basse consommation pour l'éclairage public
- Les investissements sur les réseaux d'éclairage public liés à l'enfouissement de conducteurs électriques sur des appuis communs,
- Les dispositifs de pilotage des infrastructures de recharge de véhicules électriques
- Les dispositifs de stockage d'énergie dédiés au soutien du réseau
- Les diagnostics et études préalables ayant

effectivement conduit à la réalisation des investissements ci-dessus.

Le cahier des charges prévoit une période de transition de 2 années pendant lesquelles les anciennes dispositions d'éligibilité du terme E sont maintenues pour la redevance R2 2020 et 2021.

### ● Calendrier du versement de la redevance R2 aux communes



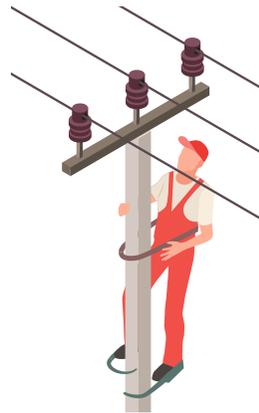
### ● Redevance R2 2019

Nombre de communes concernées par la redevance R2 2019	<b>83</b> communes
Montant des travaux considérés par Enedis sur le <b>réseau de distribution publique d'électricité</b>	<b>1 847 356</b> € HT
Montant des travaux considérés par Enedis sur le <b>réseau éclairage public</b>	<b>8 034 970</b> € HT

Le SEY reverse à ses collectivités adhérentes la partie de la redevance R2 qu'elles percevraient si elles n'avaient pas adhéré au SEY, augmentée d'une majoration.

Le SEY applique un taux unique de reversement de la redevance supérieur pour toutes les collectivités sans tenir compte de leur taux individuel.

Le taux de base de reversement de la redevance R2 2019 a été fixé par délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au taux unique de 32,50% pour les travaux sur le réseau électrique et de 13,17% sur le réseau éclairage public.



Taux de reversement de la redevance R2 2019

**32,50%**  
pour les travaux sur le réseau électrique

---

**13,17%**  
pour les travaux sur le réseau éclairage public

## TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE ÉLIGIBLES À LA REDEVANCE R2

### ● À PRENDRE EN COMPTE TERME B (réseaux électriques)

→ **Travaux neufs de renforcement ou d'extension** (hors frais d'aménagement introduits par la loi SRU-UH)

→ **Travaux réalisés dans le cadre d'une opération d'enfouissement**

- Génie civil (tranchée)
- Câblage
- Honoraires maîtrise d'œuvre (SPS et conduite d'opération)
- Frais d'annonces dans le cadre des appels d'offres (reprographie - conduite d'opération - SPS) uniquement pour les opérations réalisées

→ **Déplacements d'ouvrages** (part financée le cas échéant par la collectivité)

**Uniquement** les déplacements avec augmentation de la capacité de transit du réseau ou bénéficiant d'une meilleure intégration de l'ouvrage dans l'environnement

→ **Coffrets de raccordement forains** (avec comptage, sauf branchements provisoires)

→ **Amélioration d'un génie civil de poste** (toitures, briquettes, etc...) *sauf nettoyage et peinture.*

→ **Dépenses d'investissement non soumises à la TVA :**

- les frais d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage et à Maîtrise d'Œuvre exécutés en interne par les collectivités locales
- frais externes d'investissement non soumis à la TVA tels que :
  - participation exceptionnelle de la collectivité lorsque Enedis est maître d'ouvrage
  - indemnités versées aux propriétaires, achat de terrains
  - frais de géomètre, notaire et hypothèque
  - vacations du commissaire enquêteur.

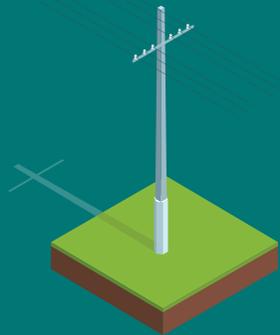
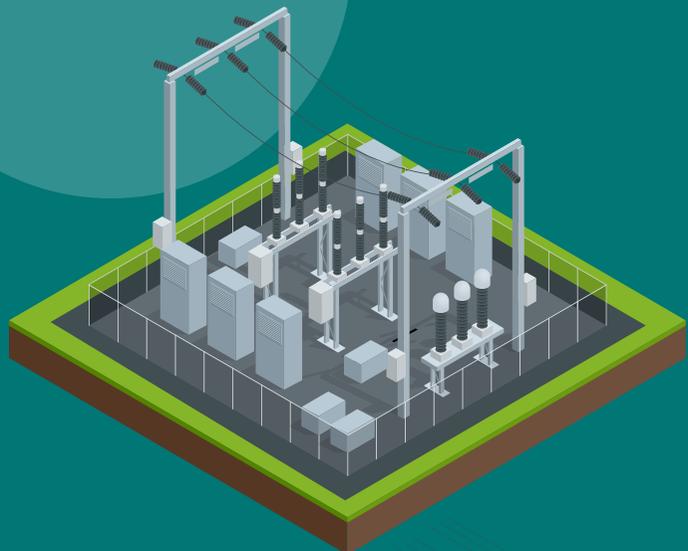
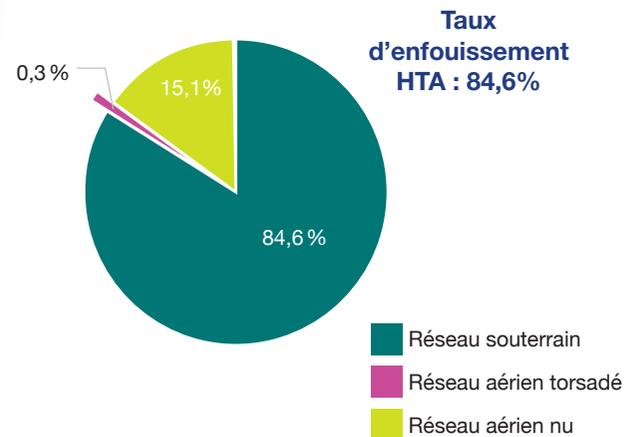


# LE CONTRÔLE DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ 2019 (DONNÉES 2018)

- Données réseaux électriques :
- Les investissements :

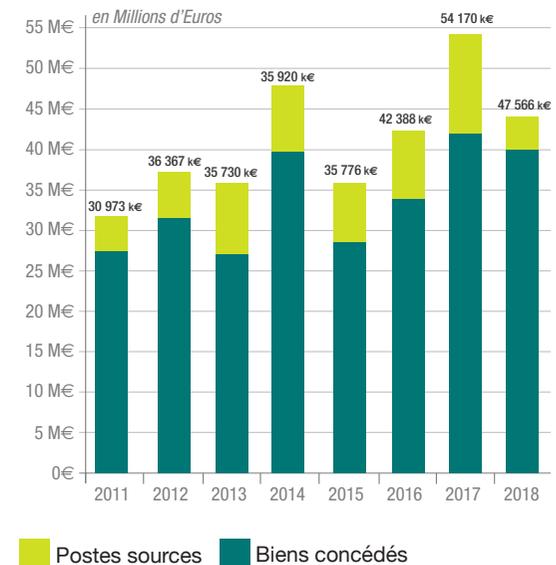
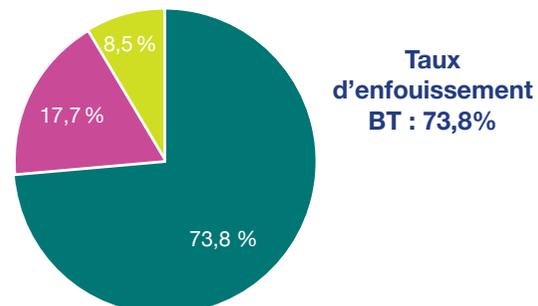
## Réseaux HTA 2018

HTA	Km
Réseau souterrain	3510
Réseau aérien torsadé	12
Réseau aérien nu	627



## Réseaux BT 2018

BTA	Km
Réseau souterrain	3897
Réseau aérien torsadé	934
Réseau aérien nu	450

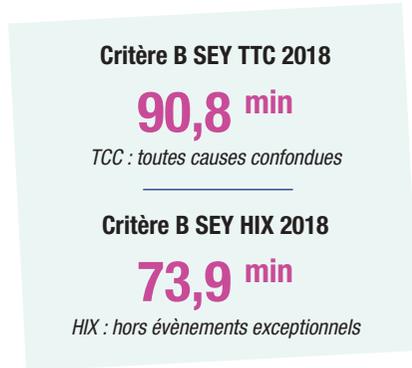


Total Investissements	2018
Biens concédés	45 465 000 €
Postes sources	3 309 000 €
<b>Total Invest ERDF</b>	<b>48 774 000 €</b>

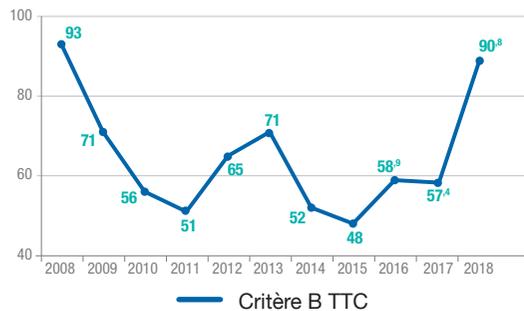
Les investissements réalisés par ENEDIS sur les biens concédés sont stables par rapport à 2018. La part d'investissements consacrée à Linky et aux postes sources reste très importantes à hauteur de 17,75 M€, soit 36% de l'investissement global.

## ● La qualité de l'électricité

Le « Critère B » est un indicateur qui mesure la durée de coupure moyenne par usager sur le périmètre de la concession.



### Evolution du critère B sur la concession du SEY



L'évolution du critère B sur le SEY à 90,8 min TCC présente une très forte dégradation par rapport à 2017 (+16 min), majoritairement liée à la hausse des événements exceptionnels lors de l'épisode de crue de la Seine en janvier / février 2018, mais également liée aux incidents HTA (+14 min) et BT (+4 min). On note par ailleurs l'absence d'incident sur les réseaux de transport (RTE) et une baisse des coupures pour travaux BT (-2,5 min).

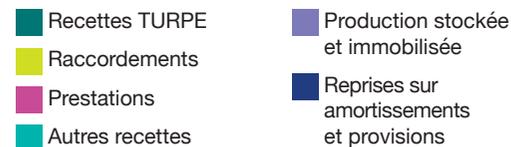
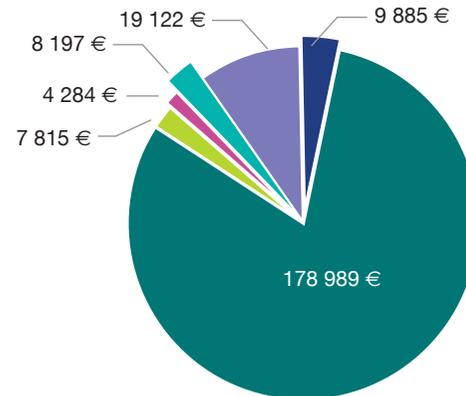
Aussi, il est à noter que la priorité des investissements, donnée par Enedis, est portée majoritairement aux postes sources et sur le réseau HTA. Néanmoins, le SEY rappelle régulièrement que le manque d'investissement sur le réseau BT engendre un vieillissement des ouvrages qui ne pourra qu'entraîner une diminution de la qualité de l'électricité distribuée.

Pour mémoire, la première origine de défaillance identifiée sur l'année, qui représente 62 % des incidents, reste l'usure du réseau.



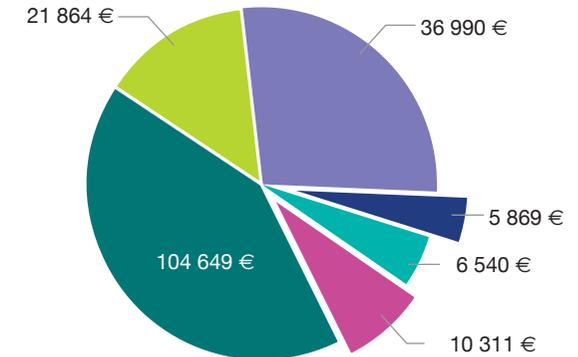
## ● Les finances

### Produits Enedis 2018 (en k€)



**Total produits 2018 : 228 M€**

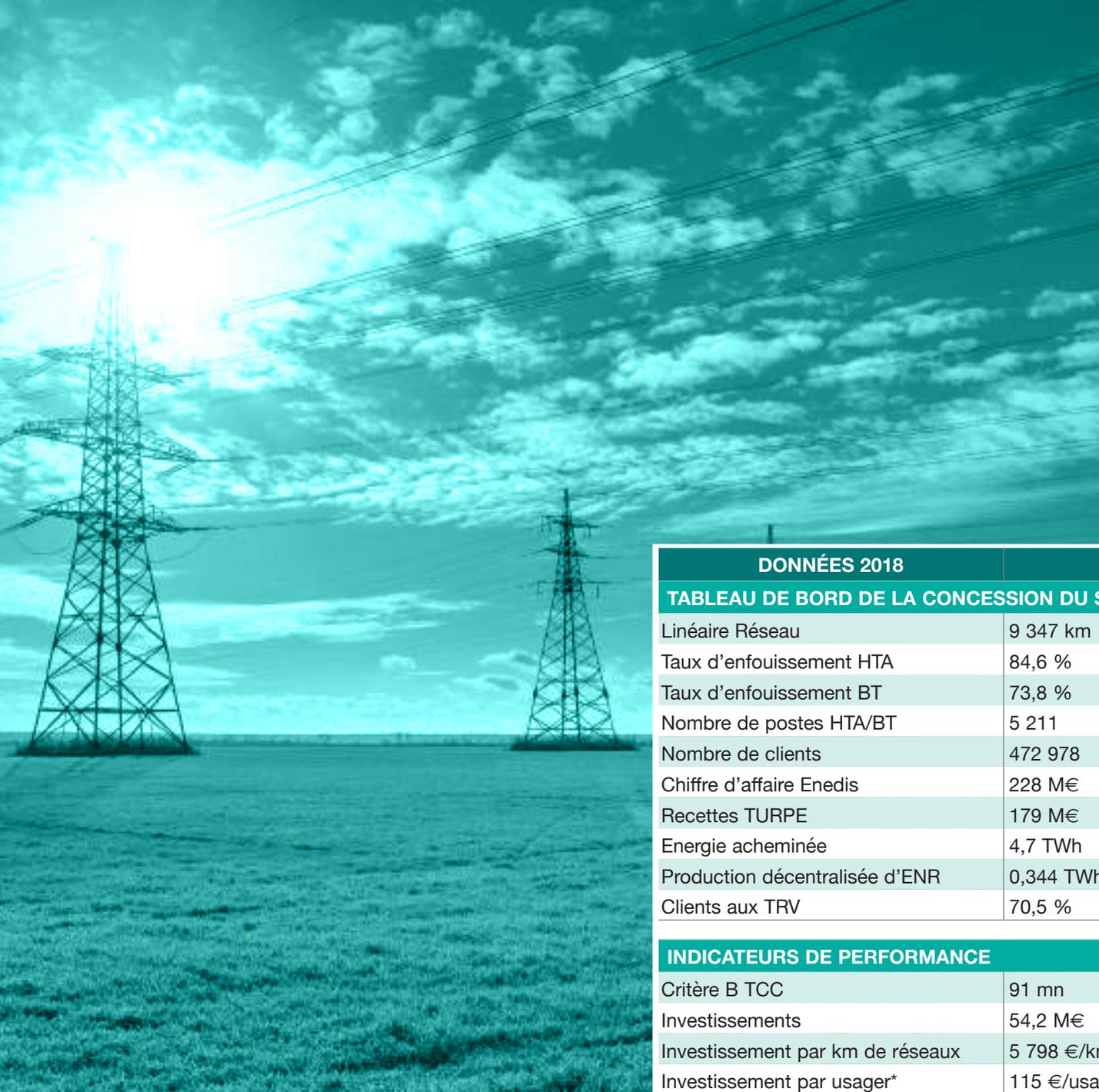
### Charges Enedis 2018 (en k€)



**Total charges 2018 : 186 M€**

Avec 51 clients par km de réseau, la concession du SEY est excédentaire et contribue à la péréquation nationale à hauteur de 1/4 de ses recettes (52 M€ en 2017\*)

\*contribution à l'équilibre, FACÉ et excédent.



En conclusion de l'année 2018, pour ce qui concerne l'exécution locale du contrat de concession, celle-ci est satisfaisante si l'on considère le taux de satisfaction des clients et la qualité des échanges avec le concessionnaire.

Le SEY reste néanmoins inquiet concernant la très forte dégradation de la qualité de la desserte électrique et l'augmentation continue (en nombre comme en temps) des incidents sur les réseaux HTA et BT.

**Les principaux indicateurs retenus par le SEY synthétisés dans le tableau ci-dessus montrent que le SEY reste dans une situation plutôt favorable par rapport au niveau national.**

DONNÉES 2018	SEY	FRANCE
<b>TABLEAU DE BORD DE LA CONCESSION DU SEY</b>		
Linéaire Réseau	9 347 km	1 374 995 km
Taux d'enfouissement HTA	84,6 %	50,4 %
Taux d'enfouissement BT	73,8 %	46,5 %
Nombre de postes HTA/BT	5 211	792 251
Nombre de clients	472 978	37 354 756
Chiffre d'affaire Enedis	228 M€	14 413 M€
Recettes TURPE	179 M€	13 503 M€
Energie acheminée	4,7 TWh	342,8 TWh
Production décentralisée d'ENR	0,344 TWh	47,1 TWh
Clients aux TRV	70,5 %	75 %
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>		
Critère B TCC	91 mn	106 mn
Investissements	54,2 M€	3 998 M€
Investissement par km de réseaux	5 798 €/km	2 908 €/km
Investissement par usager*	115 €/usager	107 €/usager

## PROGRAMME DE TRAVAUX 2019 (MISE À JOUR DU 06/02/20)

COMMUNES du SEY (hors SIDEYNE)	NOM DU PROJET	Montant programme SEY (€HT)
<b>Report Enveloppe Programme 2018</b>		
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Rue de Triel (entre la rue Legrand et la rue du Gal Leclerc)	131 350
LES MUREAUX	Rue de la Haye (entre la rue de Seine et la rue Clémenceau)	171 481
PORCHEVILLE	Rue des Grésillons	73 419
<b>SOUS-TOTAL Report Enveloppe 2018</b>		<b>376 250</b>
ANDRESY	Rue des Robaresses	267 498
BAZEMONT	Chemin des Jonchères (n°2 à 8, n°1 et 3)	20 914
BOINVILLE-EN-MANTOIS	Rue du Maire (du n°1 à la rue des Faucheux)	33 736
CONDE-SUR-VEGREGRE	Rue du Hallier	40 859
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Rue de Verdun (entre rue Bernard et avenue Carnot)	110 768
CRESPIÈRES	Chemin aux Bœufs (de la rue du Chêne à la rue de Moncel)	73 983
ISSOU	Rue Caucriamont	126 463
JAMBVILLE	Chemin du Hazay et rue du Bout Guyon	94 834
JEUFOSSE	Place de la Mairie et rue du Sentier	76 640
JOUY-LE-MOUTIER	Rue de la Gare	131 735
LE MESNIL-LE-ROI	Rue des Sycomores	10 417
LES CLAYES-SOUS-BOIS	Avenue Antoine Parmentier (n°2 au 40)	90 084
LES CLAYES-SOUS-BOIS	Avenue de la Bienfaisance (n°1 au 37)	115 176
LES MUREAUX	Rue des Perrons	273 200
L'ÉTANG-LA-VILLE	Chemin du Clos St Martin (n°1 au 26)	27 499
LIMAY	Rue Nationale	123 710
LIMETZ-VILLEZ	Rue sur la Tour (du n°37 rue du Monument au 2 rue Girodon)	126 087



MARLY-LE-ROI	Rue Chantrier	28 639
MARLY-LE-ROI	Rue de la Briquetterie	18 636
MAULE	Rue St Vincent et rue d'Agnou (du n°13 rue St Vincent au 14 rue d'Agnou)	230 000
MEULAN-EN-YVELINES	Rue de Tessancourt (entre Côte du Pavillon et rue des Aulnes)	167 177
MEZY-EN-YVELINES	Rue des Beauvettes	97 556
MOISSON	Rue de la Ballonnière (n°1b au 25) Chemin des Barrières (n°2b au 4)	97 956
ORGEVAL	Rue de la Vente Bertine	57 285
ORGEVAL	Chemin du Rû	27 850
POISSY	Hameau de la Bidonnière	90 000
PONTHÉVRARD	Hameau des Châtelliers (du cimetière au hameau des Châtelliers)	328 498
ROLLEBOISE	Route Nationale RD 113 (n°1 au 33)	87 230
SAULX-MARCHAIS	Rue du Rouet	99 157
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	Rue du Moulin Brûlé (n°4 au 24) et rue de la Marèche (n°2 au 24bis)	109 946
<b>SOUS-TOTAL Programme 2019</b>		<b>3 183 533 €</b>
<b>TOTAL SEY</b>		<b>3 559 783 €</b>

Le SEY agit pour l'amélioration de la qualité du service public d'électricité.

# Linky

Le déploiement de Linky est une obligation légale. Les nouveaux compteurs dits intelligents permettent une transmission des informations en temps réel par courant porteur. Cette nouvelle génération de compteurs permet d'adapter l'offre et la demande en électricité plus finement qu'on ne le fait aujourd'hui par prédiction des productions nécessaires sur la base d'une modélisation des consommations.

Ces compteurs sont bidirectionnels et peuvent mesurer dans un sens (consommation) ou dans l'autre (électricité produite par une installation par exemple).

De plus, chaque abonné peut visualiser sa consommation d'électricité et ainsi l'analyser pour mieux la maîtriser :

- Possibilité de consulter sa courbe de consommation jusqu'à un pas de 30 mn
- Possibilité de télécharger ses données
- Possibilité de transmettre ses données à un fournisseur
- Accès sécurisé par internet



## Le programme en France

DÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

**6 ans**  
2015 > 2021



**6**  
constructeurs  
disposant d'usines  
en France



**5 Mds**



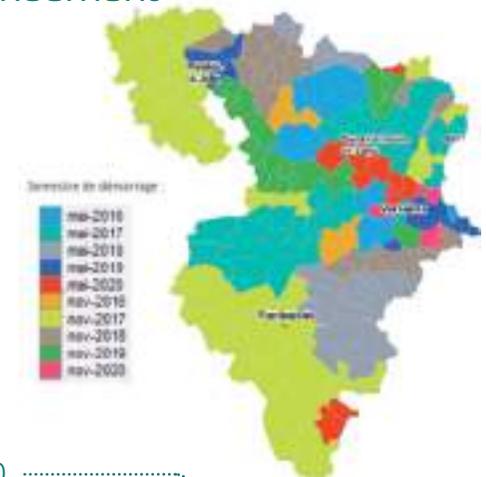
Environ  
**80** marchés  
de pose



Milliards d'euros courants  
d'investissements d'ici 2021

## État d'avancement

Linky  
**361 048**  
compteurs  
sur le territoire  
du SEY au  
31/12/2019



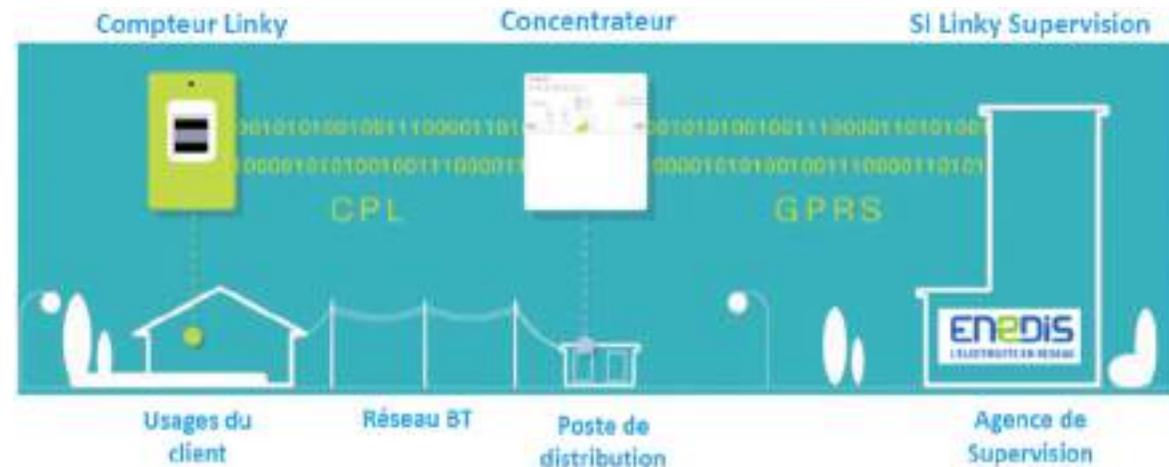
Au 01/07/2020  
Taux **76,1%**  
d'équipements

Compteurs posés  
**371 204**

Compteurs prévus  
**478 839**



## Comment ça marche ?



## TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (T.C.C.F.E.)

Depuis 2012, le SEY assure le recouvrement de la TCCFE pour le compte des 121 communes de moins de 2 000 habitants ayant transféré leur compétence « Electricité » au syndicat. Le SEY est habilité à collecter, contrôler et reverser aux communes concernées le produit de la taxe, qui repose sur la consommation d'électricité à laquelle sont appliqués un tarif et un coefficient fixés par délibération du Comité à 8 pour l'ensemble des communes, déduction faite des 0,6 % de frais de gestion et de contrôle.

Le SEY est confronté à un phénomène croissant d'atomisation du marché de fourniture d'électricité, ce qui implique une hausse considérable du nombre de fournisseurs passant de 4 en 2012 à 34 en 2019. De plus en plus de « petits fournisseurs » acquièrent progressivement de nouvelles parts de marché mais les recettes perçues pour leur compte ne représentent que 2,5% des recettes totales de TCCFE de l'exercice 2018, les recettes d'EDF, Engie et Direct Energie représentant par

opposition 97,5 %. Le SEY doit donc faire face à un volume de perception et de contrôle croissant non proportionnel à l'augmentation des recettes.

Pour appuyer la pertinence de la mutualisation de ce service, le SEY s'est doté en 2018 d'un logiciel de perception de contrôle de la taxe. Les données y sont désormais insérées lors de chaque déclaration trimestrielle et un bilan est réalisé chaque année sur la base des données N-1.

Pour 2019, on peut constater globalement un niveau de reversement très correct avec 98 % du montant estimé à partir des acheminements pour les consommations inférieures à 36 kVa et 100% pour les consommations supérieures.

Le SEY procède au contrôle et à la régularisation des fournisseurs présents sur le territoire en 2019 qui n'avaient pas respecté à leurs obligations de déclaration.



Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier 2012 le

# sey78

SYNDICAT D'ENERGIE  
DES YVELINES

est bénéficiaire  
de la Taxe Communale  
sur la Consommation Finale  
d'Électricité (T.C.C.F.E.)  
pour les communes  
de 2 000 habitants et moins.  
Celle-ci est reversée  
aux communes.

# sey|78

SYNDICAT D'ÉNERGIE  
DES YVELINES

TCCFE 2019 :

34 fournisseurs

2 586 722 € reversés

## T.C.C.F.E. EN QUELQUES CHIFFRES

### ● Versements annuels 2019 (en euros)

Année Complète		
34 Fournisseurs	Montant versé au SEY	Montant reversé aux communes
ALTERNA	3 441	3420
BUDGET TELECOM	5 321	5 289
EDF	2 013 219	2 001 140
ELECOCITE	52	51
ENALP	15	15
ENERCOOP	2 696	2 680
ENERGEM	537	534
ENERGIES LIBRES	748	744
ENI GAS POWER	12 886	12 809
ENGIE	212 441	211 167
GAZ EUROPÉEN / GAZ DE PARIS	3 691	3 669
GAZEL ENERGIE	1 716	1 706
GAZELEC (ENERGIE DU SANTERRE)	564	561
GEDIA	35	35
GEG SOURCE D'ÉNERGIE	200	199
GREEN YELLOW	10 179	10 118
HYDROPTION	1 188	1 181
IBERDROLA	55	55
ILEK	6 224	6 187
JOUL EKWATEUR	9 670	9 612
OUI ENERGY	1 092	1 086
PROXELIA	146	145
SELIA	624	621
SIPLEC	7 777	7 731
SOWATT	535	531
SOWEE	761	756
SYNELVA	382	380
TOTAL DIRECT ENERGIE	276 195	274 537
TOTAL ENERGIE GAZ	3 163	3 144
TOTAL SPRING FRANCE (EX LAMPIRIS)	18 882	18 768
UNIPER	1 319	1 311
UPLE ENERGIE D'ICI	158	157
VATTENFALL	3 200	3 180
XELAN	3 224	3 205
<b>TOTAL</b>	<b>2 602 336</b>	<b>2 586 722</b>



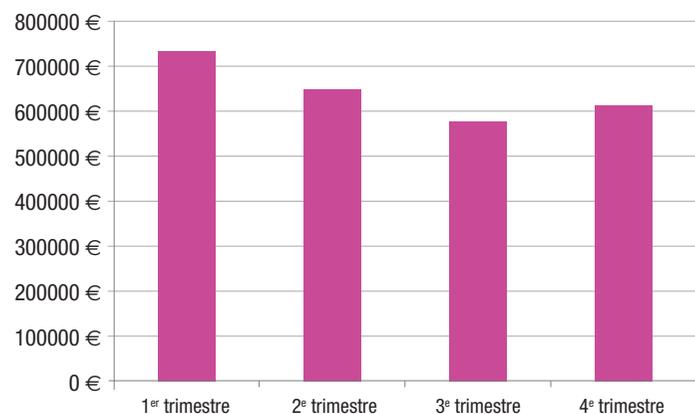
#### À noter :

Le 4<sup>ème</sup> trimestre  
2019 a fait l'objet  
d'un mandatement  
en 2020.

Frais de gestion SEY en 2019 : 0,6%

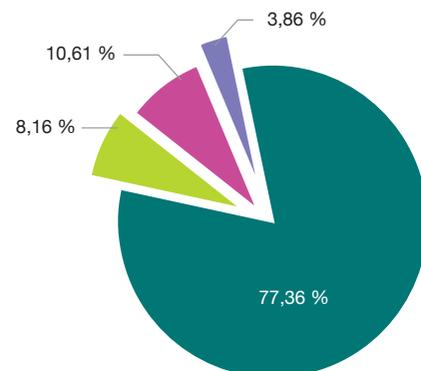
Le marché de fourniture d'énergie connaît une forte expansion au niveau national, que l'on retrouve au niveau local. Ainsi, le SEY constate une arrivée massive de nouveaux fournisseurs, 5 sont apparus en 2019 (Elecocité, Gedia, Iberdrola, Ilek, Synelva).

Montant reversé aux communes (€)				
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	TOTAL
741 218	647 114	582 220	616 171	2 586 722

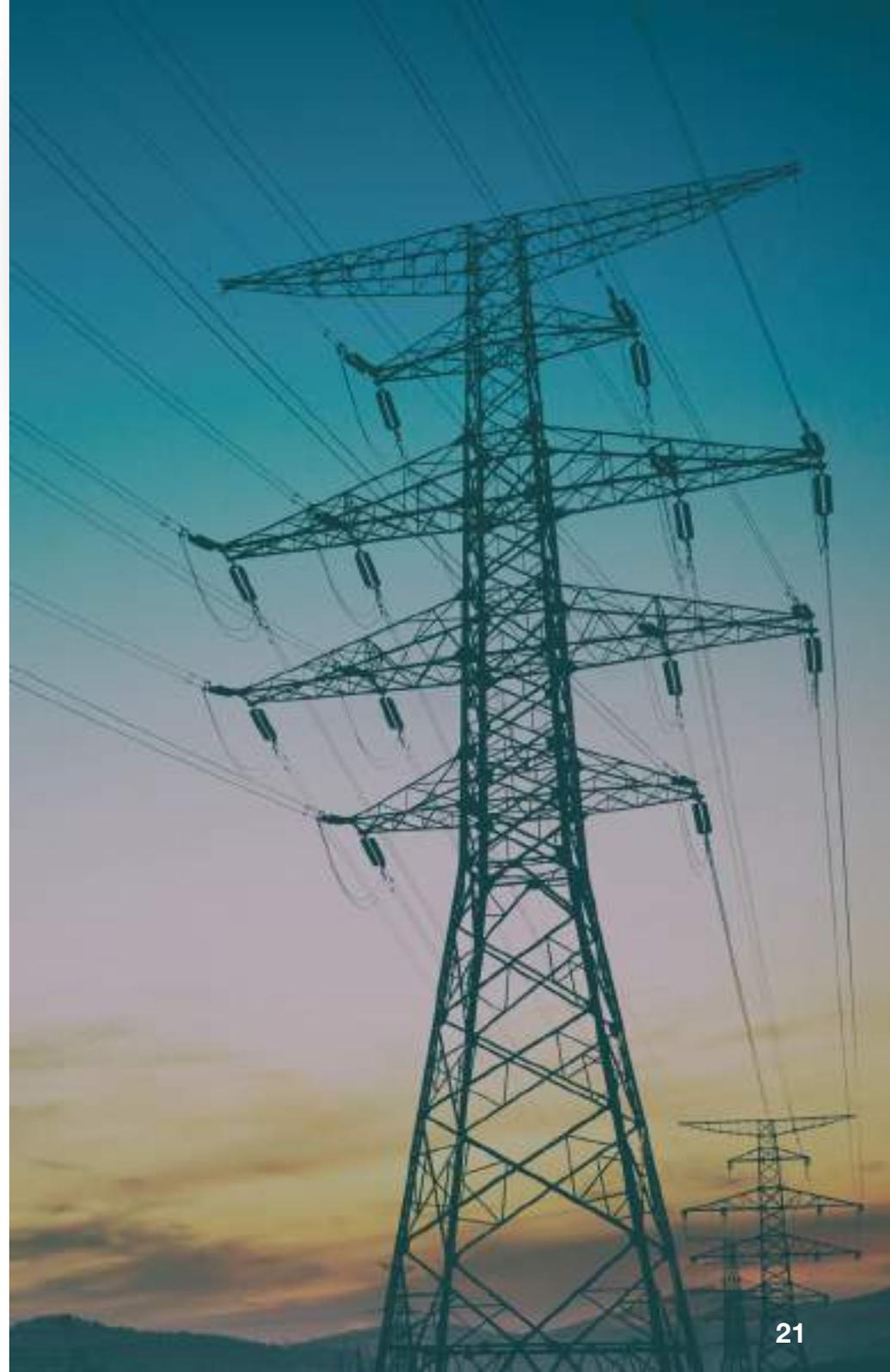


## ● Consommation annuelle 2019

Consommations en Kwh		
Fournisseur	Total 2019	Part fournisseur
EDF	335 537	77,36 %
TOTAL DIRECT ENERGIE	46 032	10,61 %
ENGIE	35 407	8,16 %
31 AUTRES FOURNISSEURS	16 747	3,86 %
<b>TOTAL</b>	<b>433 723</b>	<b>100 %</b>



■ EDF  
■ Total Direct-Energie  
■ Engie  
■ 31 autres fournisseurs



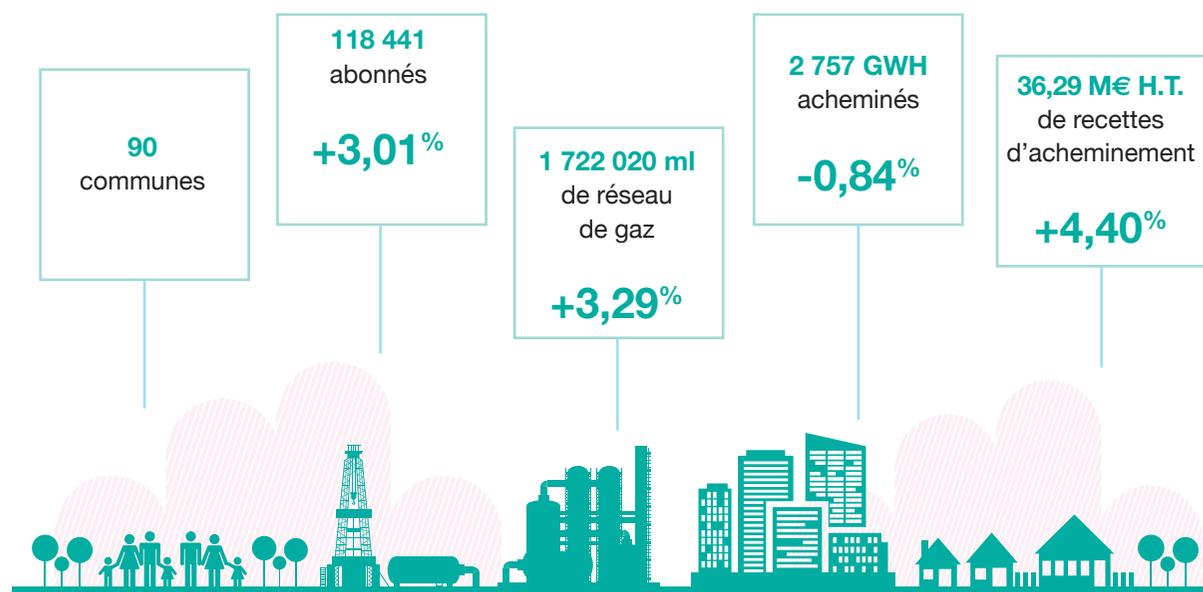


## CONCESSION GAZ EN QUELQUES CHIFFRES

### CHIFFRES CLÉS 2019 :

90 communes adhèrent à la compétence relative à la distribution publique de gaz.

Cette concession représente :



# RÉSEAUX DE GAZ NATUREL

## ● Inventaire du patrimoine de la concession du SEY

Canalisations (longueurs en mètres)	2019	2018	2017
Longueur totale des canalisations	1 722 020	1 667 250	1 653 290
Par pression			
Basse pression (pression de 17 à 25 mbar)	110 110	101 199	100 750
Moyenne pression (pression de 0,3 à 16 mbar)	1 611 910	1 556 050	1 552 939
Par matière			
Polyéthylène (PE)	1 155 130	1 114 884	1 110 642
Acier	537 230	525 207	525 418
Autres matériaux	29 670	27 157	27 627

L'âge moyen du réseau de la concession est de 28 ans

Canalisations (longueurs en mètres)	2019	2018	2017
Postes de détente réseau	172	159	159
Robinets de réseau	1016	967	971
Branchements collectifs	7 408	7 129	6 665

## ● La chaîne gazière

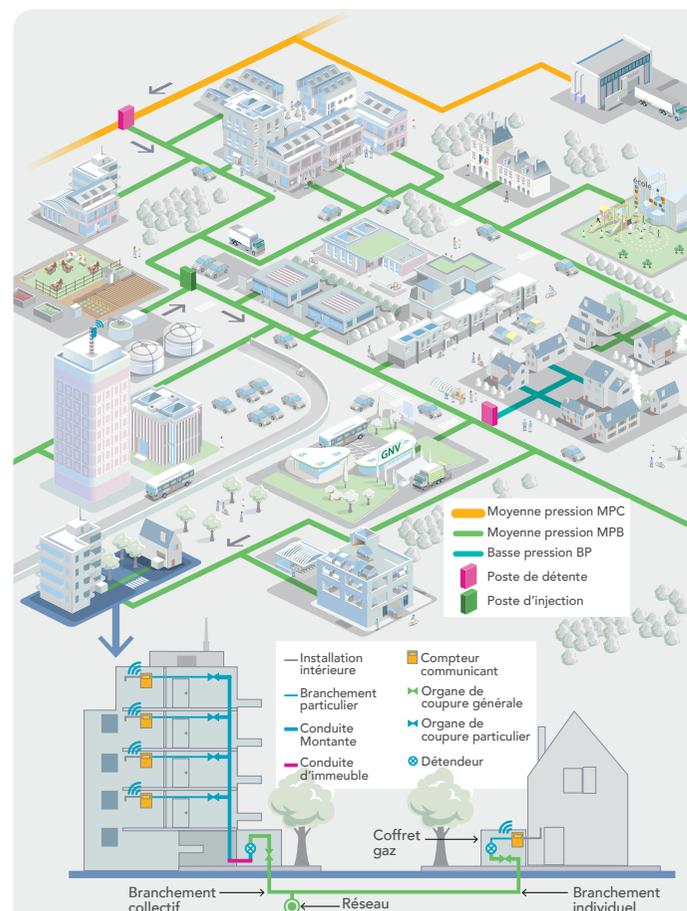


La distribution de gaz naturel est une **activité régulée**.

Si la vente du gaz naturel s'exerce dans la sphère concurrentielle, la distribution du gaz naturel et la gestion du réseau restent dans le domaine non concurrentiel et liées au service public. GRDF garantit ainsi un accès équitable au réseau de distribution à tous les fournisseurs de gaz naturel. Vous achetez du gaz, et GRDF l'achemine.

## ● Les principaux ouvrages de distribution du gaz naturel

Sur le réseau de distribution de gaz naturel géré par GRDF sont connectés à fin d'année 2019 environ 5,8 millions de branchements individuels qui alimentent des maisons, des chaufferies collectives et des sites industriels, **et tertiaires** ainsi que 850 000 branchements collectifs d'immeubles reliant 5,3 millions d'appartements. 96% de ce réseau est constitué de Moyenne Pression (MP, pression  $\geq 0,4$  bar).



Les stations GNV-bioGNV franciliennes représentent plus de 25% des consommations nationales.

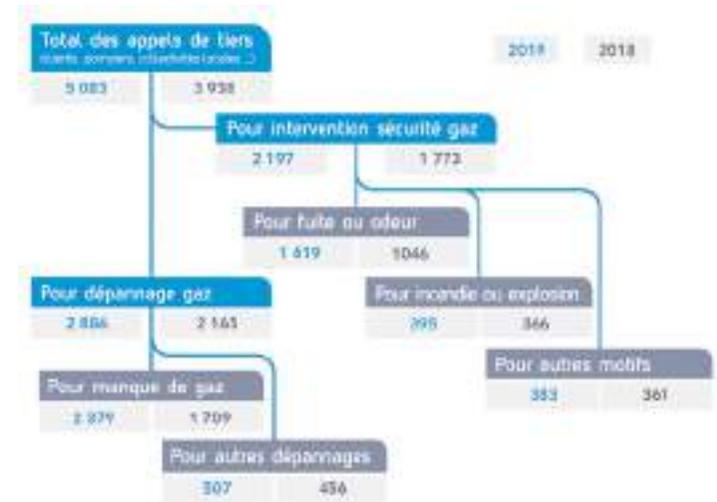
En 2020, la dynamique de mise en service de stations publiques se poursuit avec une prévision de 8 nouvelles stations.



## ● Les appels de Tiers (abonnés, pompiers, collectivités locales,...) sur la concession 2019

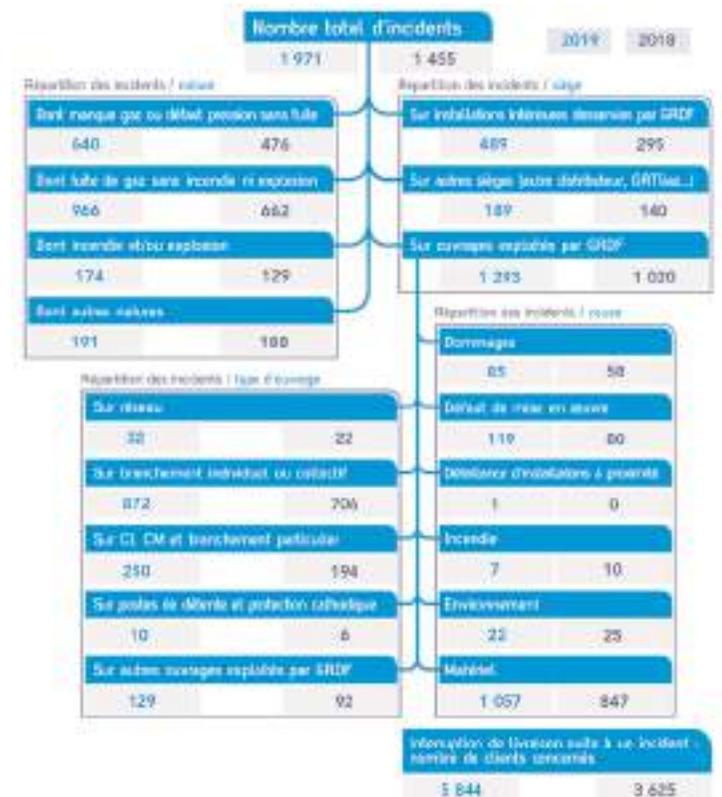
### → Les Interventions de Sécurité :

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public signé avec l'État. Une attention particulière est apportée au suivi des interventions de sécurité. Sur le département 78, le taux d'intervention en moins de 60 minutes est de 99,4 %.



## ● Les incidents sur la concession 2019

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de la concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.





Unité de méthanisation

## ● La gestion de la clientèle

GRDF achemine le gaz naturel sur le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente réalisée par le fournisseur d'énergie.

Le nombre de clients de la concession a évolué de la façon suivante :

Tarifs	2019	2018
Clients T1 et T2	117 305	113 931
Clients T3	1 113	1 028
Clients T4	23	24
<b>TOTAL</b>	<b>118 441</b>	<b>114 983</b>

## LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

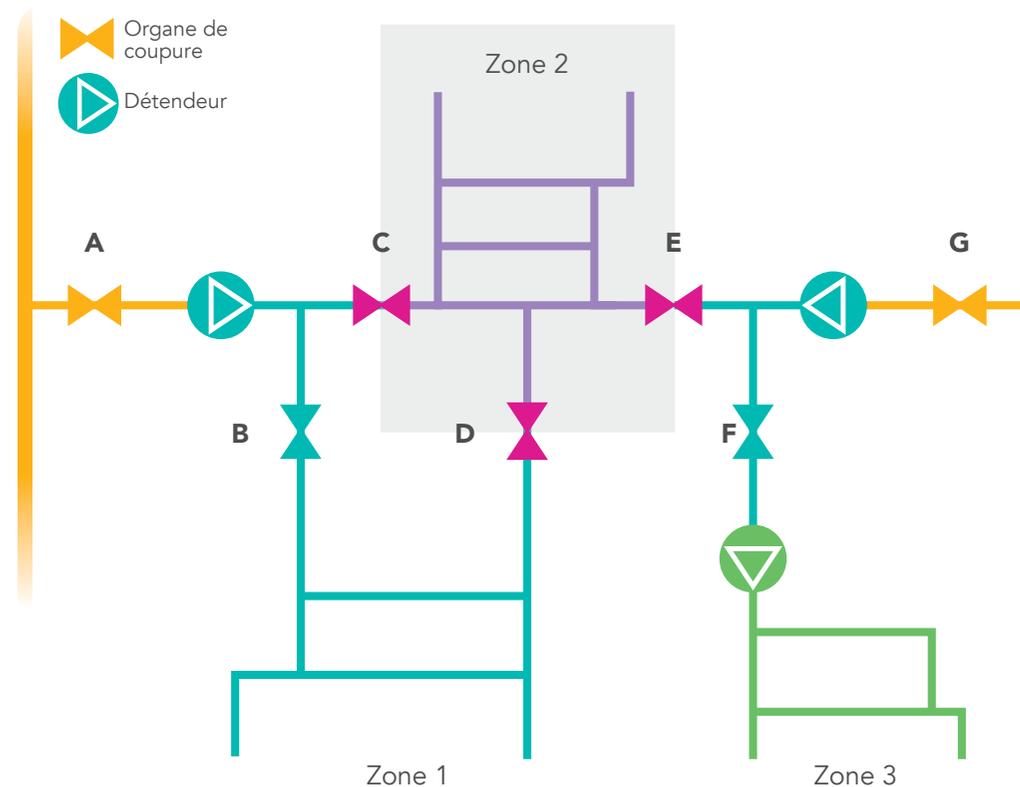
### ● Le schéma de vannage

Un schéma de vannage permet d'interrompre rapidement et efficacement l'alimentation en gaz lors d'incidents ou de travaux, et de limiter le nombre de clients coupés. Le schéma de vannage définit le nombre et le positionnement d'organes de coupure (vannes ou robinets) sur le réseau.

En 2018, GRDF a investi 14 millions d'euros au niveau national en travaux d'optimisation des schémas de vannage (insertion d'organes

de coupure sur des secteurs insuffisamment pourvus, suppression des superflus, travaux de structure du réseau...). Environ 120 000 organes de coupure sont exploités et entretenus sur les réseaux enterrés. Le schéma suivant est une illustration synthétique d'un schéma de vannage.

En fermant les organes de coupure C, D et E, il est possible d'isoler la zone 2, tout en conservant l'alimentation du reste du réseau.



## MARCHÉ DE FOURNITURE DE GAZ :

103 MEMBRES  
SOIT 96 COMMUNES OU EPCI  
831 SITES DE LIVRAISON  
POUR UN VOLUME D'ACHAT  
DE 109 GWH

Le marché signé avec EDF dans le cadre du groupement de commandes a fait apparaître une économie de plus de 232 k€ (soit plus de 10% du marché) réalisée grâce à l'activation de l'option SWAP.

Un nouveau marché sera mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



## LES ADHÉRENTS À LA COMPÉTENCE DISTRIBUTION DE GAZ AU 31/12/2019 :

53 Communes de la CU GPS&O	Date du transfert de la compétence gaz
ACHERES	16/06/16
ANDRÉSY	16/06/16
ARNOUVILLE LES MANTES	16/06/16
AUBERGENVILLE	16/06/16
AUFFREVILLE BRASSEUIL	16/06/16
AULNAY SUR MAULDRE	16/06/16
BOUAFLE	16/06/16
BREUIL BOIS ROBERT	16/06/16
BUHELAY	16/06/16
CARRIERES SOUS POISSY	16/06/16
CHANTELOUP LES VIGNES	16/06/16
CHAPET	16/06/16
CONFLANS STE HONORINE	16/06/16
ECQUEVILLY	16/06/16
EPÔNE	16/06/16
EVEQUEMONT	16/06/16
FLINS SUR SEINE	16/06/16
FOLLAINVILLE DENNEMONT	16/06/16
FONTENAY SAINT PÈRE	16/06/16
GAILLON-SUR-MONTCIENT	16/06/16
GARGENVILLE	16/06/16
GUERNES	16/06/16
GUERVILLE	16/06/16
GUITRANCOURT	16/06/16
HARDRICOURT	16/06/16
ISSOU	16/06/16
JUZIERS	16/06/16
LA FALAISE	16/06/16
LES ALLUETS LE ROI	16/06/16
LES MUREAUX	16/06/16
LIMAY	16/06/16
MAGNANVILLE	16/06/16
MANTES LA JOLIE	16/06/16
MANTES LA VILLE	16/06/16
MEDAN	16/06/16
MEULAN EN YVELINES	16/06/16
MEZIERES SUR SEINE	16/06/16
MÉZY-SUR-SEINE	16/06/16
MORAINVILLIERS	16/06/16
NÉZEL	16/06/16
ORGEVAL	16/06/16
POISSY	16/06/16
PORCHEVILLE	16/06/16
ROLLEBOISE	16/06/16
ROSNY-SUR-SEINE	16/06/16
SAINT MARTIN LA GARENNE	16/06/16
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	16/06/16

TRIEL SUR SEINE	16/06/16
VAUX-SUR-SEINE	16/06/16
VERNEUIL SUR SEINE	16/06/16
VERNOUILLET	16/06/16
VERT	16/06/16
VILLENES SUR SEINE	16/06/16

33 Communes individuelles	Date du transfert de la compétence gaz
AIGREMONT	22/06/17
BAILLY	08/03/10
BENNECOURT	10/02/10
BEYNES	28/02/13
BRÉVAL	19/03/10
BULLION	24/06/10
CHÂTEAUFORT	03/02/10
CHAVENAY	17/03/16
COURGENT	12/02/10
DAMMARTIN EN SERVE	05/03/10
FEUCHEROLLES	13/04/10
FRENEUSE	24/09/10
GOMMECOURT	25/02/10
JOUARS PONCHARTRAIN	29/03/10
LE MESNIL-LE-ROI	28/01/10
LE PORT-MARLY	09/03/10
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	26/05/10
LIMETZ-VILLEZ	02/02/10
LONGNES	16/02/10
LOUVECIENNES	17/03/16
MARCO	28/02/13
MAREIL-LE-GUYON	25/09/14
MAREIL MARLY	15/03/10
MAREIL SUR MAULDRE	08/03/10
MAULE	24/06/14
MERE	22/11/12
MONTFORT L'AMAURY	16/02/10
NEAUPHLE LE VIEUX	11/02/10
NEAUPHLETTE	09/02/10
NOISY-LE-ROI	22/11/12
RENNEMOULIN	24/06/14
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES	25/09/14
TOUSSUS-LE-NOBLE	12/03/10

2 Communes SQY	Date du transfert de la compétence gaz
LES CLAYES-SOUS-BOIS	16/02/10
PLAISIR	25/03/10

# LA GESTION DU RÉSEAU ET DE LA CLIENTÈLE

## ● Répartition du nombre d'incidents

Nombre d'incidents...	2019	2018	2017
sur réseau par pression BP	10	3	5
sur réseau par pression MPB	18	17	14

Certains des incidents répertoriés sont liés à des fuites de gaz (sans incendie, ni explosion). Sur la concession, en 2019, les incidents ayant pour origine une fuite se répartissent comme suit :

Nombre de fuites...	2019	2018	2017
sur réseau	24	15	16
sur ouvrages collectifs	176	126	105
sur branchements	395	231	268

## ● Les incidents significatifs sur ouvrages exploités par GRDF

Un incident est dit « significatif » ou « majeur » lorsqu'il entraîne:

- une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients,
- et/ou au moins une victime.

Sur la concession, aucun incident significatif ne s'est produit.

## ● Le délai d'interruption du flux gazeux

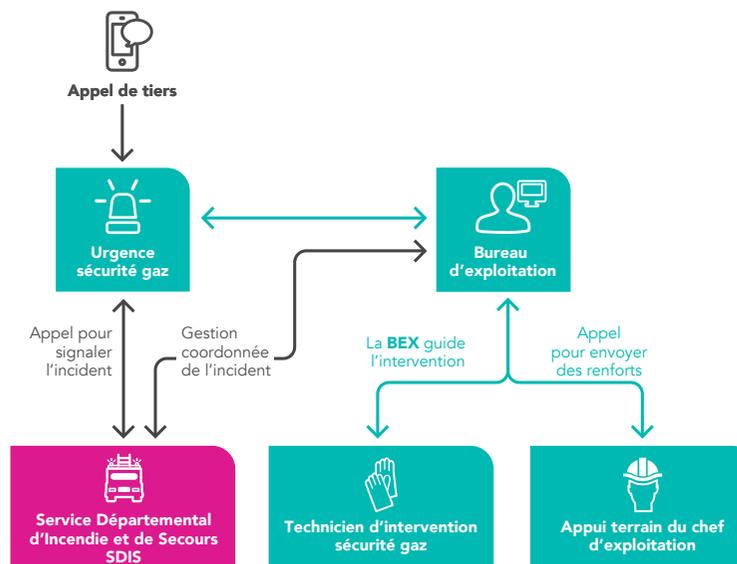
Le suivi du délai « d'interruption du flux gazeux » en cas de fuite sur la voie publique permet de mesurer à la fois l'efficacité de l'organisation, des moyens engagés et des décisions prises, ainsi que la qualité de la maintenance des robinets de sectionnement.

Il comptabilise le temps écoulé entre l'appel du client et l'arrêt effectif du flux gazeux sur les lieux de l'incident.

Sur le département 78, le délai moyen d'interruption du flux gazeux est de 62 minutes.

## ● La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

La Procédure Gaz Renforcée se distingue de la procédure d'intervention gaz classique. L'objectif de la PGR est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz naturel. Sapeurs-pompiers du Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) et exploitants du réseau gaz s'engagent ensemble pour toujours plus de sécurité lors des interventions. La PGR représente 2 % des cas d'appels de tiers. Lorsqu'un incident se produit, le SDIS et GRDF interviennent toujours en étroite collaboration.



En 2019 :  
**2 197**  
interventions  
soit **+24%**

Délai moyen  
d'interventions  
**62 min**

**36**  
PGR réalisées

\* L'augmentation du nombre de fuites constatées entre 2018 et 2019 est principalement due au déploiement des compteurs communicants (fuites antérieures ou consécutives à la pose).

## ● L'activité au quotidien

2019	2018
------	------

### Nombre total d'incidents

1 971	1 455
-------	-------

### Incidents / nature

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite		Fuite de gaz sans incendie ni explosion		Incendie et/ou explosion		Autres natures	
640	476	966	662	174	129	191	188

### Incidents / siège du défaut

Installations intérieures desservies par GRDF		Ouvrages exploités par GRDF		Autres sièges	
489	295	1 293	1 020	189	140

### Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par type d'ouvrage

Réseau		Branchement individuel ou collectif	
32	22	872	706
CI, CM et branchement particulier		Poste de détente et protection cathodique	
250	194	10	6
Autres ouvrages exploités par GRDF			
129		92	

### Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par cause de l'accident

Dommages		Défaut de mise en manœuvre	
85	58	119	80
Défaillance d'installation à proximité		Incendie	
1	0	7	10
Environnement		Matériel	
22	25	1 057	847

### Clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident

5 844	3 625
-------	-------

## LA MÉTHANISATION

À la fin 2019, sur le territoire national, 104 sites injectaient sur le réseau exploité par GRDF et plus de 600 projets étaient inscrits dans le « Registre des capacités certifiées ». Les équipes régionales sont à votre écoute pour évaluer le potentiel de production de biométhane sur votre territoire.

En Île-de-France, en février 2020, on compte 17 sites qui injectent du gaz vert dans les réseaux, dont 15 sur le réseau exploité par GRDF. Ces unités totalisent une capacité de production de plus de 250 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 42 000 logements neufs, soit la totalité des nouveaux logements franciliens construits annuellement et alimentés en gaz ou encore la consommation de pratiquement 1 000 bus au GNV-bioGNV.



 Unité de méthanisation de Thoiry

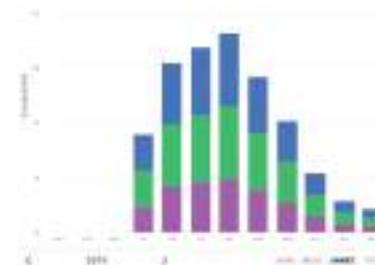
## LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



Les services du SEY ont poursuivi leur démarche de rencontre d'élus intéressés par le développement de la filière photovoltaïque sur leur territoire et ont ainsi continué à réaliser des études de faisabilité pour l'installation de centrales sur les bâtiments publics des communes des Yvelines.

2019 a également été une année d'aboutissement avec la mise en service de la première centrale solaire via l'assistance technique du SEY sur l'école René Coty de la commune de Maule. Après l'obtention du Consuel, les validations par le bureau de contrôle pour les travaux exécutés et la validation de la commission de sécurité, la mise en service a eu lieu le 12 avril 2019.

Après 8 mois de fonctionnement, la centrale solaire de Maule remplit très largement ses objectifs de production avec 75,5 MWh produits. Cette production d'énergie renouvelable a évité de générer 9 tonnes de CO<sub>2</sub> et équivaut au parcours de plus de 59 000 km en voiture. Le produit de la revente à EDF Obligation d'achat est d'environ 9 000 €/an.





## LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES (CEE)

Dans la continuité des années précédentes, le SEY assure la promotion auprès de ses adhérents du service de CEE. Ce 6<sup>ème</sup> dépôt de Certificats d'Economie d'Énergie a regroupé 110 opérations pour le compte de 30 collectivités membres pour un volume de 21,2GWh cumac.

Après le recensement des opérations, la collecte des pièces justificatives, l'enregistrement de ces 110 opérations sur le registre Emmy, l'expertise de notre dossier par les services du Pôle National des CEE (PNCEE), le SEY a obtenu le 23 octobre 2019 l'attribution des 21,2GWh cumac. Ceux-ci ont ensuite été revendu au plus offrant et à un cours historiquement haut pour un prix de 9,06 € / MWh cumac.

Comme à son habitude, le SEY a reversé le produit de ces gains pour un montant d'un peu plus de 173 000 € aux 30 participants de 2019 (déduction faite des frais de gestion de 10 % pour les adhérents et 20 % pour les non adhérents).

# CEE

# 110 opérations

# 21,2 GWh Cumac

Vente au prix de  
**9,06€ / MWh**  
Cumac





# DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES DU RÉSEAU « SEY MA BORNE »

Le SEY principale autorité concédante du département a décidé de relever le défi : répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur le territoire.

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines développe un vaste programme de bornes de recharge de véhicules électriques : le réseau « SEY ma borne ».

**Le réseau « SEY ma borne », lancé en 2018, déploie en 1ère phase plus de 150 bornes d'ici fin 2020.**

## ● Un défi commun : répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur le territoire

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines développe un vaste programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques : le réseau « SEY ma borne ». Le déploiement d'un réseau public de bornes de recharges est devenu incontournable pour assurer la recharge des véhicules électriques dans le cadre des déplacements professionnels et personnels.

Le réseau « SEY ma borne » coordonné par le SEY comprend plus de 150 bornes sur 77 communes des Yvelines. Une 2ème phase de déploiement débutera en 2021.

Dans le cadre de ce projet, le SEY, avec l'appui d'Enedis, a établi un schéma cohérent et propice au développement de la mobilité électrique dans les Yvelines. L'objectif : concilier les initiatives locales en matière d'électro mobilité avec l'optimisation du réseau public de distribution d'électricité, et ce dans le but de réduire les coûts de raccordement pour la collectivité. Dans ce cadre, Enedis apporte son expertise en réalisant

des études d'optimisation de l'implantation de ces bornes en fonction du réseau électrique existant.

## ● En route vers la transition énergétique !

Acteur majeur de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire dans les Yvelines, le SEY favorise les nouveaux enjeux de déplacement de manière éco-responsable, en contribuant à diminuer les rejets de gaz à effet de serre ainsi que les nuisances sonores, contribuant ainsi aux objectifs de la transition énergétique.

Les **plus** du Réseau 

**77** communes concernées **+ de 150** bornes (1<sup>ère</sup> phase)

**Recharge** sur tous types de véhicules électriques



L'inauguration de la 1<sup>ère</sup> borne du réseau SEY ma borne a eu lieu le 04 Avril 2019 sur la Commune du Port-Marly en présence de M. Richard (Président du SEY) de M<sup>ME</sup> Gorgues (Maire du Port-Marly), de M. Da Silva (Bouygues Énergies Services) et de M. Montes (Directeur Adjoint d'Enedis).

## ● Quelques chiffres

Au 31/12/2019, **29 nouvelles bornes** ont été mises en service qui s'ajoutent aux **40 Bornes existantes** soit un total de **138 points de charge disponibles.**



Au 30/06/2020, un total de **172 points de charge** sont disponibles sur le réseau



**4 185** En 2019, il y a eu **transactions** sur le réseau **SEY MA BORNE.**

Nombre d'abonnés au 31/12/2019 : **412**



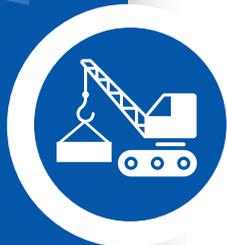
Nombre d'abonnés au 30/04/2020 : **430**

Consommation moyenne par session : **16.3 Kwh**



Durée moyenne par session : **285 Min**





## ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'enfouissement des réseaux

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux (Article 8) établi chaque année, le SEY propose aux communes (non-membres du SIERTECC et du SIRE) une mission d'assistance et de conseil pour la réalisation de ces travaux d'enfouissement et d'aménagement de voirie et d'éclairage public associés.

Une consultation menée en 2017 a permis de retenir le groupement de 3 Bureaux d'Études JSI, Foncier Expert et STUR pour une période de 3 ans.

Ainsi, le SEY permet aux communes d'accéder à ce marché de MOE à des prix très concurrentiels. Le SEY se réjouit de pouvoir rendre service à ses communes en leur permettant un gain financier de l'ordre de 30% par rapport aux prix habituellement pratiqués.



 Chantier d'enfouissement sur Limetz Villez



 Chantier d'enfouissement sur Poissy



 Chantier d'enfouissement sur Crespières



Sur le programme Travaux du SEY de 2019

**16** communes ont bénéficié de ce service pour **16** projets.

## ● Groupement de commande de Levers Topographiques et Investigations complémentaires

Les collectivités recourent régulièrement aux services des topographes géomètres pour répondre à leurs besoins d'élaboration de projets

L'évolution de la réglementation, relative aux travaux à proximité des réseaux, a renforcé nos obligations en la matière et a rendu indispensables les investigations complémentaires visant à localiser précisément ces réseaux pour lesquels les exploitants ne disposent pas d'une cartographie précise, c'est-à-dire pour les réseaux sensibles et non sensibles en classe A.

Conscient que cette obligation est contraignante pour les collectivités, le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY), le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île de France (SIGEIF) se sont associés pour proposer un groupement de commandes afin de réaliser des levés topographiques et des investigations complémentaires à moindre coût et avec un maximum de souplesse et simplicité.

Ce marché a été attribué lors de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 09 mars 2020 au Groupement ELLIVA / SERD / NORD EST DETECTION.



Bien entendu, l'ensemble des levés topographiques réalisés dans le cadre de ce groupement, seront automatiquement intégrés au Portail

Cartographique  mis à disposition des collectivités adhérentes.



## ● Groupement de Commandes de Diagnostics liés à la présence d'Amiante ou d'HAP

Le SEY a initié en partenariat avec le SIGEIF et le SDESM un groupement de commande de diagnostics liés à la présence d'amiante ou d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie afin de répondre aux attentes de ses adhérents.

Pour des raisons de santé publique, le dispositif réglementaire a récemment été renforcé et il incombe désormais à toutes les collectivités gestionnaires de voiries de détecter la présence éventuelle d'amiante avant de commencer des travaux. Si celle-ci est avérée, il est alors obligatoire de procéder au désamiantage.

Conscient que cette obligation peut être contraignante et onéreuse pour les collectivités, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM), le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) et le SEY se sont associés pour proposer un groupement de commandes de diagnostics liés à la présence d'Amiante ou d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie. Ce groupement de commandes est ouvert aux collectivités et il permet d'obtenir des tarifs particulièrement compétitifs.

L'entreprise DOMOBAT est lauréate du marché jusqu'au deuxième semestre 2020.



## SITUATION FINANCIÈRE FIN 2019

Il est précisé que les ressources du SEY sont composées des participations et redevances versées par les concessionnaires et qu'aucune contribution n'est demandée aux communes adhérentes au SEY.

**Le budget 2019 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :**

	DÉPENSES / RECETTES
Fonctionnement 2019	9 268 825 €
Investissement 2019	234 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 502 825 €</b>

**Les résultats du compte administratif de l'exercice 2019, voté en séance le 3 mars 2020, sont les suivants :**

	Résultats Exercice 2019	Résultat 2018 reporté du SEY	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat cumulé au 31/12/2019
Fonctionnement	+ 387 811,91 €	+ 2 617 825,23 €	- 63 543,14 €	+ 2 942 094,00 €
Investissement	+ 29 487,36 €	+ 111 956,86 €		+ 141 444,22 €
Résultat au 31/12	+ 417 299,27 €	+ 2 729 782,09 €	- 63 543,14 €	+ 3 083 538,22 €

### ● Bilan administratif et comptable

Les mandats de dépenses et les titres de recettes correspondent aux ordres de paiement ou d'encaissement émis par les services du SEY. 1 229 mandats et 739 titres ont été comptabilisés au titre de l'année 2019

#### NOUVEAUTÉ 2019

> **Mise en place d'une base de données des contacts via un CRM (Customer Relationship Management) pour renforcer la protection des données personnelles imposé par le Règlement général sur la protection des données (RGDP).**

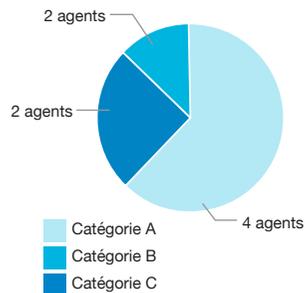


## Les effectifs du SEY au 31 décembre 2019 étaient de 8 collaborateurs :

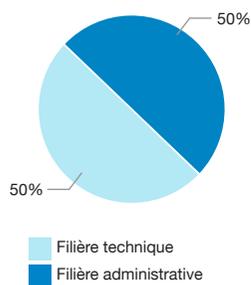
- 1 ingénieur en chef occupant les fonctions de Directeur des Services
- 1 ingénieur en chef de classe normale
- 2 attachés
- 2 adjoints administratifs principaux
- 2 techniciens principaux.

Suite à la mutation de Gana IDIART-ALHOR en mars 2019, l'équipe du SEY a accueilli Aurélien MOREAU, agent titulaire sur le grade de technicien principal pour exercer les fonctions de Responsable du contrôle de concession Electricité et Maîtrise de la Demande en Energie. Un stagiaire est venu appuyé les services pour une durée de 3 mois pour le montage du dossier des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

### Répartition du personnel



### Répartition par filière



4 Femmes  
4 Hommes

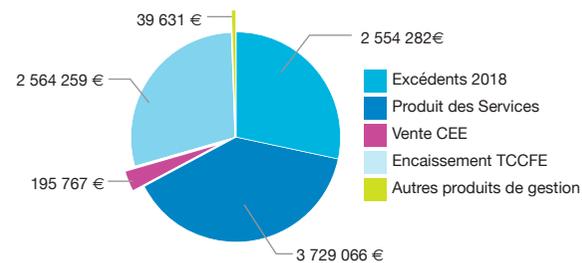


504 850€  
Charges de personnel

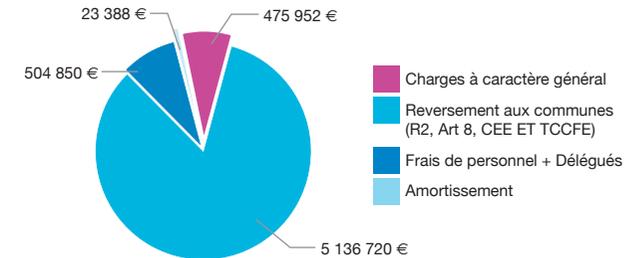
## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### ● Fonctionnement :

Recettes 2019 : 9 083 005 €

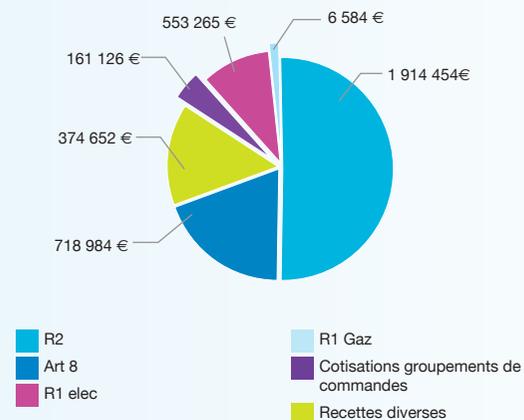


Dépenses 2019 : 6 140 911 €



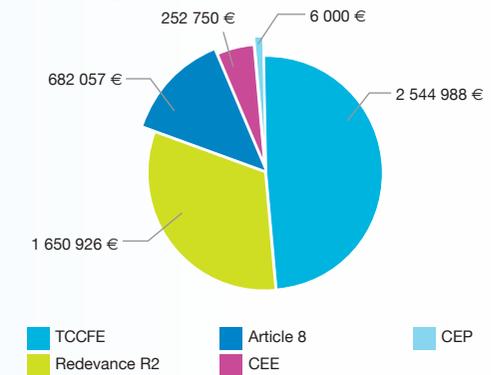
### Détail des produits des services 2019

(Excédent + Produit des services + Vente CEE + Encaissement TCCFE + Autres produits de gestion) : 3 729 066 €



### Détail des dépenses de reversement 2019

(TCCFE + R2 + Art 8 + CEE + CEP) : 5 136 720 €





## FONCTIONNEMENT DU SEY

Le  
**sey|78**

SYNDICAT D'ÉNERGIE  
DES YVELINES

un syndicat  
au plus près de  
ses adhérents



### LE BUREAU



**Laurent  
RICHARD**

*Président*  
**MAULE**



**Alain  
GOURNAC**

*1<sup>er</sup> Vice Président*  
**LE PECQ**



**Jean  
EVEILLARD**

*3<sup>e</sup> Vice Président*  
**GPS&O**  
(OINVILLE  
SUR MONTCIENT)



**Monique  
POCCARD  
CHAPUIS**

*5<sup>e</sup> Vice Présidente*  
**GPS&O**  
(MEZY SUR SEINE)



**Alain  
LOPPINET**

*7<sup>e</sup> Vice Président*  
**BAILLY**



**Roselle  
CROS**

*2<sup>e</sup> Vice Présidente*  
**SAINT-GERMAIN-  
EN-LAYE**



**Bruno  
STARY**

*4<sup>e</sup> Vice Président*  
**SIERTECC**  
(CERGY)



**Jean-Claude  
ANNE**

*6<sup>e</sup> Vice Président*  
**SIERTECC**  
(ANDRESY)



**Isabelle  
LAGRAVIÈRE**

*8<sup>e</sup> Vice Président*  
**JOUARS-  
PONTCHARTRAIN**



**PHILIPPE  
CHABANNE**

9<sup>e</sup> Vice Président  
**GPS&O**  
(JUZIER)



**Michel  
CARRIERE**

Assesseur  
**GPS&O**  
(LES MUREAUX)



**Pierre-Marie  
MICHEL**

Assesseur  
**SIVOM**  
(LA QUEUE LEZ  
YVELINES)



**Jean-Pierre  
HARDY**

Assesseur  
**SIERTECC**  
(ERAGNY  
SUR OISE)



**José  
LERMA**

Assesseur  
**VAUX SUR SEINE**



**Georges  
DUTRUC  
ROSSET**

Assesseur  
**BUC**



**Bernard  
MEYER**

Assesseur  
**PLAISIR**



**Marie-Claude  
PECRIAUX**

Assesseur  
**SARTROUVILLE**



**Benoît  
PETITPREZ**

10<sup>e</sup> Vice Président  
**RAMBOUILLET**



**Dominique  
FORTIN**

Assesseur  
**LE PORT MARLY**



**Charles  
PRELOT**

Assesseur  
**SIERTECC**  
(CONFLANS STE  
HONORINE)



**Karim  
NOURINE**

Assesseur  
**SIERTECC**  
(CHANTELOUP  
LES VIGNES)



**Pierre  
COMBLE**

Assesseur  
**BEYNES**



**Jean-Luc  
AGNES**

Assesseur  
**FOURQUEUX**



**Gérard  
DORIMINI**

Assesseur  
**MARLY LE ROI**



**Gérard  
SOLARO**

Assesseur  
**GOMMECOURT**

# A savoir...

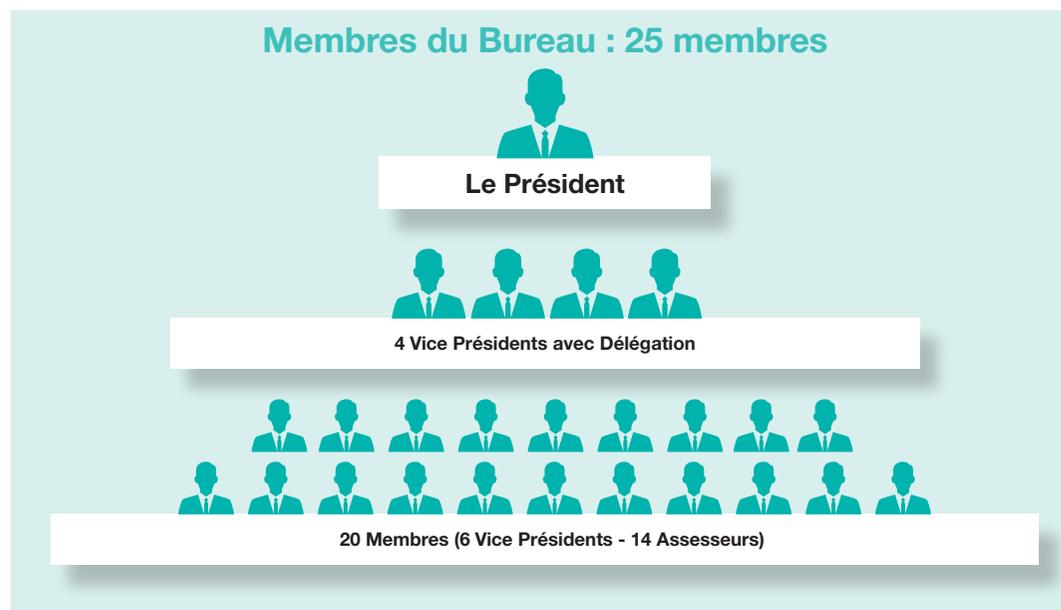
Le Comité s'est réuni  
5 fois en 2019.

**Dates :** 14 février, 18 mars,  
26 septembre, 1<sup>er</sup> octobre  
et 14 novembre 2019

Le Bureau s'est réuni 3 fois.

**Dates :** 5 février, 14 mars  
et 19 septembre 2019.

## ● Les assemblées



## Membres du Comité

-  **Délégués titulaires électricité :**  
135 membres
-  **Délégués suppléants électricité :**  
135 membres
-  **Délégués titulaires gaz :**  
51 membres
-  **Délégués suppléants gaz :**  
51 membres

201 communes = 1 010 373 habitants  
(dont 90 communes adhérentes au gaz)

Communes individuelles	Syndicats intercommunaux ou intercommunalités				
	SIERTECC	RAMBOUILLET TERRITOIRES	SIRE	SQY	GPS&O
<b>88</b> communes 361 211 h	<b>14</b> communes 236 291 h	<b>31</b> communes 61 851 h	<b>7</b> communes 18 932 h	<b>5</b> communes 84 329 h	<b>56</b> communes 280 764 h
 <b>98</b>	 <b>11</b>	 <b>3</b>	 <b>1</b>	 <b>7</b>	 <b>15</b>
 <b>98</b>	 <b>11</b>	 <b>3</b>	 <b>1</b>	 <b>7</b>	 <b>15</b>
 <b>33</b>	 <b>0</b>	 <b>0</b>	 <b>0</b>	 <b>3</b>	 <b>15</b>
 <b>33</b>	 <b>0</b>	 <b>0</b>	 <b>0</b>	 <b>3</b>	 <b>15</b>

# LISTE DES EPCI ET DES COMMUNES ADHERENTES AU SEY AU 31 DECEMBRE 2019 (201 COMMUNES DONT 122 DE 2 000 HABITANTS ET MOINS)

**Communes individuelles (88 communes – 361 211 habitants dont 58 communes de 2 000 habitants et moins) :** Adainville, Andelu, Auteuil-le-Roi, Autouillet, Bailly, Bazemont, Bennecourt, Beynes, Blaru, Boinvilliers, Boissy-Mauvoisin, Boissy-sans-Avoir, Bonnières-sur-Seine, Bougival, Bréval, Buc, Chambourcy, Châteaufort, Chaufour-lès-Bonnières, Chavenay, Condé-sur-Vesgre, Courgent, Cravent, Dammartin-en-Serve, Feucherolles, Freneuse, Galluis, Gambais, Garancières, Gommecourt, Goupillières, Grandchamp, Grosrouvre, Herbeville, Houilles, Jouars-Pontchartrain, L'Etang-la-Ville, La Hauteville, La Queue-lez-Yvelines, La Villeneuve-en-Chevrie, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port- Marly, Le Tartre-Gaudran, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Mesnuls, Limetz-Ville, Lommoye, Longnes, Louveciennes, Marcq, Mareil-le-Guyon, Mareil-Marly, Mareil-sur-Mauldre, Marly-le-Roi, Maule, Ménerville, Méré, Moisson, Mondreville, Montainville, Montchauvet, Montfort l'Amaury, Mulcent, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Neauphlette, Noisy-le-Roi, Notre-Dame-de-la-Mer, Rambouillet, Rennemoulin, Rosay, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Nom-la-Bretèche, Saint-Rémy-l'Honoré, Sartrouville, Saulx-Marchais, Septeuil, Thiverval-Grignon, Thoiry, Toussus-le Noble, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric.

**SIERTECC - Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy (14 communes – 236 291 habitants dont 1 commune de 2 000 habitants et moins) :** Andrésy, Carrières-Sous-Poissy, Cergy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine,

Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Medan, Neuville-sur-Oise, Triel-sur-Seine, Vauréal, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet.

**Rambouillet-Territoires (31 communes – 61 851 habitants dont 28 communes de 2 000 habitants et moins) :** Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Orsonville, Paray-Douaiville, Poigny-la-Forêt, Ponthérvard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Saint-Hilarion, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sonchamp, Vieille-Eglise-en Yvelines.

**SIRE - Syndicat d'Intégration des Réseaux dans l'Environnement de la Région de Villennes**

**(7 communes – 18 932 habitants dont 4 communes de 2 000 habitants et moins)**

Aigremont, Crespières, Davron, Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers, Orgeval, Villennes-sur-Seine.

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

**(5 communes – 83 846 habitants)**

Coignièrès, Les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Plaisir, Villepreux.

**GRAND PARIS SEINE ET OISE**

**(56 communes – 280 764 habitants dont 31 communes de 2 000 habitants et moins)**

Achèrès, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-

Vexin, Buchelay, Chapet, Drocourt, Ecquevilly, Epône, Evécquemont, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, Le Tertre-Saint-Denis, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Meulan, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Perdreauxville, Poissy, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine



 Rue de la Chapelle Saint-Anne à Bullion

## Liste des délégués du SEY au 31/12/ 2019 (Compétence Électricité et Gaz)

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ADAINVILLE	Edouard ODIER	Nicole BOURGETEAU		
AIGREMONT			Alfred ROSALES	Isabelle BOUCHERIE
ANDELU	Olivier RAVENEL (Maire)	Bruno LEBRETON		
AUTEUIL-LE-ROI	Marie-Christine CHAVILLON (Maire)			
AUTOUILLET	Etienne BANCAL	Michel JAN		
BAILLY	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX
BAZEMONT	Jean-Bernard HETZEL (Maire)			
BENNECOURT	Henry LECLERC	Jocelyne MANN	Henry LECLERC	Anne-Sophie LEPINAY
BEYNES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES
BLARU	Marie-France PIERRE	Franz SIBELLI		
BOINVILLIERS	Gisel AUBEL (Maire)			
BOISSY MAUVOISIN	Alain GAGNE	Éric PENON		
BOISSY-SANS-AVOIR	François TOIS	Christine MATHIEU		
BONNIÈRES-SUR-SEINE	José PEREZ	Xavier CARVALHO		
BOUGIVAL	Vincent MEZURE	Jean-Marie CLERMONT		
BREVAL	Michel ABRAHAM	Jean-Pierre SIMENEL	Michel ABRAHAM	Jean-Pierre SIMENEL
BUC	Georges DUTRUC-ROSSET	Jean-Christophe HILAIRE		
BULLION			Albert COLLARD	Eric JACQ
CHAMBOURCY	Julien BOCQUET	Jacques RIVET		
CHATEAUFORT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT
CHAVENAY	Micha ACKERMANN	Siegfried JAHN	Micha ACKERMANN	Siegfried JAHN
CHAUFFOUR-LES-BONNIERES	Alain LEPOURRY	Michel MAGNE		
CONDÉ-SUR-VEGRE	Marianne MONNIN	Olivier DAPPE		
COURGENT	Didier BOUQUET	Richard BESNARD	Didier BOUQUET	Richard BESNARD
CRARENT	Jacky JOUBERT	Absence de nomination		
DAMMARTIN-EN-SERVE	Guy YVART	Jean-Claude ASTIER	Guy YVART	Jean-Claude ASTIER
FEUCHEROLLES	Jean-Baptiste MOIOLI	Marie-Claude LEDIEU	Jean-Baptiste MOIOLI	Marie-Claude LEDIEU
FRENEUSE	Vincent RADET	Didier JOUY	René CORNIERE	Jean-Michel PELLETIER
GALLUIS	Michel GOURLIN	Eric GAUDIN		
GAMBAIS	Claude CHASSAING	Daniel MAINGRE		
GARANCIERES	Christian LORINQUET (Maire)			
GOMMECOURT	Gérard SOLARO	Jacques GUERIN	Gérard SOLARO	Jacques GUERIN
GOUPILLIERES	Raymond JEAN (Maire)			
GRANDCHAMP	Hervé RENAULD	Thomas GERAUDIE		
GROSROUVRE	Paul STOUDEUR	Yves LAMBERT		
HERBEVILLE	Claude PLESSIS	Ghislaine LEMASSON		
HOUILLES	André SAUDEMONT	Laurence LAMBLIN		
HOUILLES	Monique DUFOURNY	Bertille HURARD		
HOUILLES	Jean-François MOURTOUX	Jacques GRIMONT		
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE
LA HAUTEVILLE	Marie-Françoise JOUGLAIN	Marc COURTEAUD		
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pierre-Marie MICHEL	Daniel LEGAC		
LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE	Christian GACHENOT	Isabelle BALLIEU		
LE MESNIL-LE-ROI	Janick CHEVALIER	Philippe DUGARD	Janick CHEVALIER	Philippe DUGARD
LE PECQ	Alain GOURNAC	Daniel LECUYER		
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN	Patrick HERVOUET	Dominique FORTIN	Patrick HERVOUET
LE TARTRE GAUDRAN	Fédéric DE LA RUE	Hélène BENAROYA		
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean-Jacques BILLOUE	Dominique PEYRARD	Jean-Jacques BILLOUE	Dominique PEYRARD
LES MESNULS	Christian BRAILLARD	Francis DAZIN		
L'ETANG-LA-VILLE	Charles-Henri TAUFFLIEB	Daniel CORNALBA		

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
LIMETZ-VILLEZ	Patrick AUGUSTIN	Serge ARMAND	Patrick AUGUSTIN	Serge ARMAND
LOMBOYE	Ivan BOUSSION	Claudio ALDERA		
LONGNES	Lionel BEAUMER	Sylvain PETIT	Lionel BEAUMER	Sylvain PETIT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD	Victor DA PONTE	Daniel GODARD	Victor DA PONTE
MARCO	Théo MOREAU	Frédéric JUHAS	Théo MOREAU	Frédéric JUHAS
MAREIL-LE-GUYON	Jean-Michel THIRANT	Nadia MICHEL	Jean-Michel THIRANT	Nadia MICHEL
MAREIL-MARLY	Thierry GUILLOT	Gilles LAMY	Thierry GUILLOT	Gilles LAMY
MAREIL-SUR-MAULDRE	Michel GROH	Jeffrey BEUVELET	Michel GROH	Loïc JAUME
MARLY LE ROI	Gérard DORIMINI	Jean-Guillaume DATIN		
MAULE	Laurent RICHARD	Olivier LEPRETRE	Laurent RICHARD	Olivier LEPRETRE
MENERVILLE	Michaël ESTEVEZ	Jean ANGENARD		
MERE	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL
MOISSON	Georges DELIERE	Christophe PONCELET		
MONDREVILLE	Loïc BELLON	Isabelle HERVE		
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAÎTRE	Delphine CHAVEY	Patrick LEMAÎTRE	Delphine CHAVEY
MONTAINVILLE	Éric MARTIN	Jean-Philippe PELLE		
MONTCHAUVEY	Thierry GIRAUDIER	Michel BOURRELLIER		
MULCENT	Camille BENOIST	Caroline PELARD		
NEAUPHLE-LE-CHATEAU	Bernard JOPPIN (Maire)			
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
NEAUPHLETTE	Alain GARRIGOU	Patrice PRIGENT	Alain GARRIGOU	Patrice PRIGENT
NOISY-LE-ROI	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE
NOTRE-DAME-DE-LA-MER	Arlette HUAN	Bruno BOUVERY		
RAMBOUILLET	Michel LHEMERY	Jean-Claude LEYMARIE		
RAMBOUILLET	Benoît PETITPREZ	Loïc LE MERCIER		
RAMBOUILLET	Augustin REY	Jean-Marie PASQUES		
RENNEMOULIN	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL
ROSAY	Frédéric FERRY	Jérôme MARECHAL		
ST-ARNOULT-EN-YVELINES	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF
ST GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Yann DABY-SEESARAM	Jacques DELEPOULLE		
SAINT ILLIERS LA VILLE	Bernard DAGORY	Jean-Louis FOURNIER		
SAINT ILLIERS LE BOIS	Joël CHATELAIN	Jean-Louis QUESNEL		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Roselle CROS	Maurice SOLIGNAC		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-Pierre QUEMARD	Catherine DILLARD		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-Luc AGNES	Nicolas LEGUAY		
SAINT NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT	Karel KURZWEIL		
SAINT-REMY-L'HONORE	Toine BOURRAT (Maire)			
SARTROUVILLE	Daniel CAMUS	Moïse BANGOURA		
SARTROUVILLE	Alain ETCHART	Dolorès RODRIGUES		
SARTROUVILLE	Lina LIM	Arlette STAUB		
SARTROUVILLE	Michel JEAN-LOUIS	Natalia MOREIRA		
SARTROUVILLE	Marie-Claude PECRIAUX	Arlette LE BERT		
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE (Maire)			
SEPTEUIL	Valérie TETART	Coralie FRAGOT		
THIVERVAL-GRIGNON	Daniel BOSSE	Liliane BAYANO		
THOIRY	François MOUTOT (Maire)			
TOUSSUS-LE-NOBLE	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER
VICQ	Héraldo VILLEGAS	Jean-Pierre MAGNIER		
VILLIERS-LE-MAHIEU	Frédéric FARÉ (Maire)			
VILLIERS SAINT FREDERIC	Georges KREBS	Gilbert GUILLOCHIN		



# 201 communes Membres du Comité syndical au 31/12/2019



**135**

Délégués titulaires  
électricité



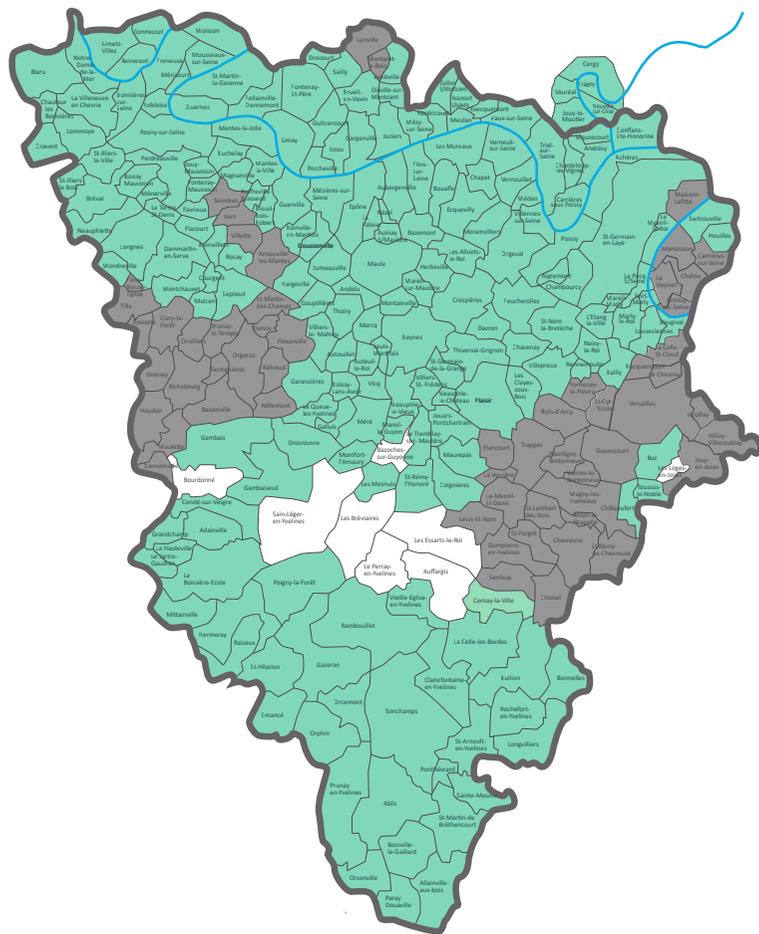
**135**

Délégués suppléants  
électricité

EPCI au 31/12/2019	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
RAMBOUILLET TERRITOIRES (pour 29 communes)	Marc ALLES Jean-Louis FLORES Jean-Pierre ZANNIER	Christine DAVID Sylvain LAMBERT Jean OUBA		
SIRE (pour 7 communes)	Olivier HARDOUIN	Raymond METZGER		
SQY (pour 5 communes)	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Dominique MODESTE Sandrine CARNEIRO Jean DARTIGEAS Thierry DUNEZ François LIET Bernard MEYER	Christophe BELLENGER Myriam DEBUCQUOIS Thierry ESSLING Ginette FAROUX Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU Catherine PONSARDIN	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Thierry DUNEZ	Claude BERTIN Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O (pour 56 communes)	Karine CONTE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Gérard PROD'HOMME Maurice BOUDET Jean EVEILLARD Monique POCCARD-CHA- PUIS Philippe CHABANNE Gilles RAYMOND Sylvia PADIOU Michel CARRIERE Claude WINDAL	Christian DEHAYES Serge HEBERT Michel LARCHEVEQUE Gilbert VINTER Michel HARDY Robert HUOT Yvan LETOURNEAU Marie-Odile BILLET Jean-Pierre LABEDAN Éric TRUCHET Jean-Louis FRANCCART Philippe BORS Sylvie SONGEUR Jean-Pierre CHAUVIN Jacques FASQUEL	Jean-Claude ANNE Maurice BOUDET Karine CONTE Nicolas DOFFE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Michel HARDY Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Guy MULLER Gérard PROD'HOMME Denis ROUARD Éric TRUCHET	Sylvain AUDEBERT Denis BACLE Claude BRUNET Dylan CHAUMEAU Jean-François DEMAREZ Thierry DUMONTEIL Jacques FASQUEL Bruno GOUJON Claude GRAPPE Michel LE GUILLEVIC Béatrice LORENCE Patrick MEUNIER Jean-Jacques NICOT Éric ROULOT Richard THEFANY
SIERTECC (pour 13 communes)	Jean-Claude ANNE Jean-François BOUTOILLE Robert GUENOT Jean BEALU Jean-Pierre HARDY Karim NOURINE Charles PRELOT Jean-Jacques HUSSON Bruno STARY Michel VITHE Daniel VIZIERES	Fadela AMMAD Sylvain AUDEBERT Patrick CASSARD Sébastien DRUART Florence FOURNIER Daniel WOTIN Régis LITZELLMANN Joël MANCEL Hervé MAURIN		

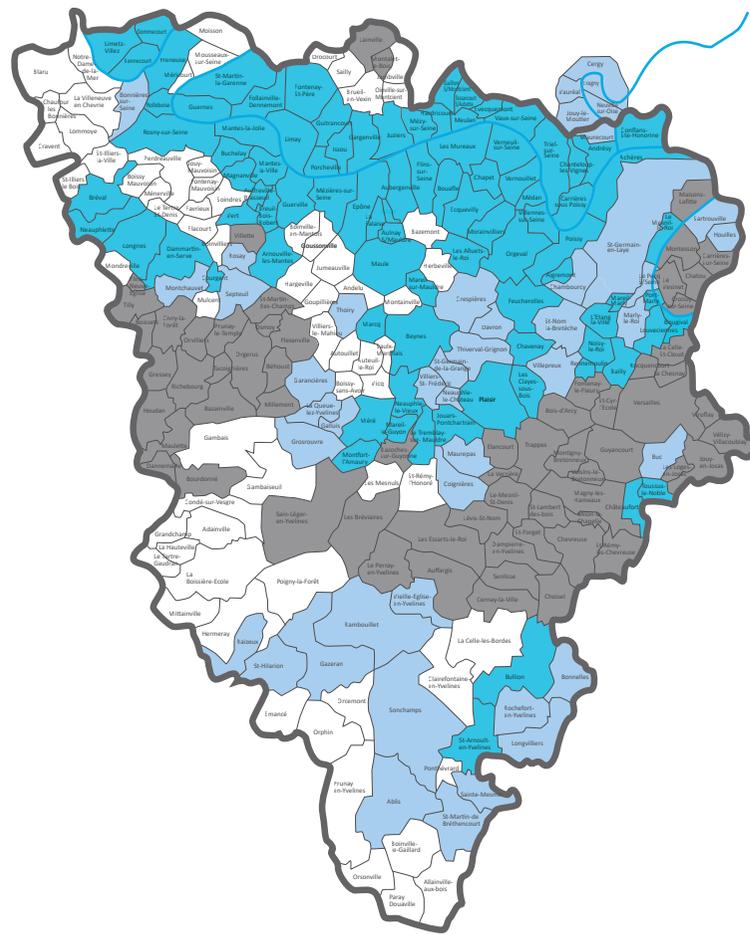
# CARTE DES COLLECTIVITÉS DU SEY

## ● Compétence électricité



- Syndicat d'Énergie des Yvelines
- Communes non adhérentes à un syndicat
- Autres autorités concédantes

## ● Compétence gaz



### Communes desservies en gaz, appartenant au SEY :

- Adhérentes pour la compétence gaz
- Non adhérentes pour la compétence gaz

- Communes adhérentes à d'autres autorités concédantes ou indépendantes
- Communes non desservies en gaz

*L'énergie maîtrisée au cœur  
des Yvelines et du Val d'Oise !*



**sey|78**

SYNDICAT D'ENERGIE  
DES YVELINES

Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans | 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN  
01 30 68 64 10 | [accueil@sey78.fr](mailto:accueil@sey78.fr) | [www.sey78.fr](http://www.sey78.fr)